ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1420 - 22 septembre 1995 - prix : 9 F

BUDGET 96

TVA CSG, Carburants, etc.

Juppé fouille dans les poches des salariés... pour remplir celles des riches !

M 6189 - 1420 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – **L'éditorial d'Arlette Laguiller**

2 – Les élections partielles : Résultats et candidatures de Lutte Ouvrière.
– Cercle Léon Trotsky

Budget

4 – Ceux qui seront frappés… et les autres
– Loi Pons : un truc en or pour ne pas payer d'impôts…

Enseignement

11 – Maîtres-auxiliaires au chômage

Leur société

5 – Allocation autonomie : solidarité mais pas de tout le monde
– Les sévices du camp de Carpiagne

10 – Eurotunnel : les requins sont dans la Manche
– Médicaments : derrière la baisse des prix… les hausses !

Dans le monde

6 – Allemagne : l'accord chez Volkswagen
– Grande-Bretagne : au congrès des syndicats

7 – Espagne : des plans de licenciements qui ne passent pas

8 – Bosnie : entre la guerre ouverte et la paix armée

9 – Négociations israélo-palestiniennes
– Émirats Arabes Unis : une jeune fille condamnée à mort

Politique

16 – Nouvelle politique au PCF… vieille recette

Dans les entreprises

11 – GEMS : 33 jours de grève

12 – Banque de France : grève contre les suppressions d'emplois
– Lever Haubourdin (Nord)

13 – Michelin : les profits éclatent…
– Snecma (Gennevilliers)

14 – Thomson-CSF : en grève contre la restructuration
– Roussel-Uclaf : suppressions d'emplois

Lire et Voir

15 – Transit d'Anna Seghers
– La cérémonie de Claude Chabrol

Fêtes de Lutte Ouvrière

La prochaine réunion du

Cercle Léon Trotsky

aura pour thème :

De Babeuf aux débuts du Parti Communiste : LA LUTTE POUR LA CONSTITUTION D'UN PARTI DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Vendredi 6 octobre 1995
à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – 75005 Paris
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

UN CANDIDAT DE LUTTE OUVRIÈRE DANS LA 4E CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

Dans la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine (Redon), une élection législative partielle est organisée le 8 octobre, suite au désir du ministre Madelin, récemment «démissionné» pour avoir claironné un peu trop fort le programme antiouvrier de Juppé, de retrouver son poste de député.

Lutte Ouvrière présente la candidature de Jean-Pierre GAUDIN, employé à l'URSSAF et militant syndical.

Réunion publique de soutien à la candidature de Jean-Pierre Gaudin à Redon
Vendredi 6 octobre, à 20 h 30,
Maison des fêtes de Bellevue
avec la participation d'Arlette Laguiller

LO

Lutte de classe n° 15
(septembre-octobre 1995)
est parue
Au sommaire :

– Contre les essais nucléaires français… et contre le pacifisme !
– La rentrée politique en France et « l'opposition constructive » du PCF et du PS
– Ex-Yougoslavie : entre la guerre ouverte et la paix armée
– États-Unis : le système du bipartisme en question ?

Prix : 10 F
– Envoi contre 12 F en timbres

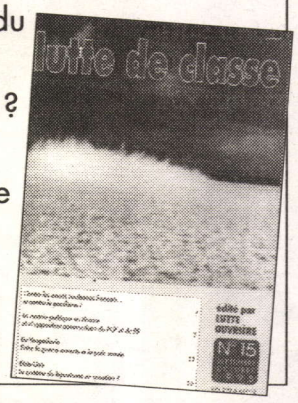

LUTTE OUVRIÈRE DANS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Lutte Ouvrière présentait des candidats dans les quatre circonscriptions où se déroulaient des élections législatives partielles le 17 septembre.

Voici les résultats obtenus par nos candidats :

Circonscription	Candidat	Suffrages exprimés	Voix obtenues
2e d'Indre-et-Loire	Etienne CHERBLANC	31 447	1 057 (3,36 %)
2e de Haute-Savoie	Bruno PERRODIN	20 954	507 (2,42 %)
12e de Paris	Marie-Madeleine LACROIX	21 022	346 (1,65 %)
6e des Hauts-de-Seine	Jean-Claude GARAULT	21 603	466 (2,16 %)

Rappelons que nous avions également présenté des candidats dans six des sept élections qui se tenaient le 10 septembre.

Sur l'ensemble des dix circonscriptions, les candidats de Lutte Ouvrière ont ainsi recueilli, les 10 et 17 septembre, 5 576 voix sur 226 862 suffrages exprimés, soit 2,46 % des voix.

Soutenez Lutte Ouvrière !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : «Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière» et à envoyer à :

Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris cedex 18

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 16 200 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

Budget 1996

L'ÉTAT FOUILLE DANS LES POCHES DES SALARIÉS... POUR REMPLIR CELLES DES PLUS RICHES

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Le Premier ministre présente sa loi de Finances pour 1996, autrement dit le prochain budget. Il est sans surprise, sauf pour ceux qui auraient cru que Chirac allait vraiment baisser les impôts, comme il l'avait dit lors de sa campagne électorale, ou bien qu'il allait vraiment s'opposer au gel des salaires, comme il l'avait également dit.

D'ailleurs, à y bien regarder, Chirac avait seulement écrit dans son programme que « **baisser les impôts, c'est possible** » *ou bien que les salariés* « **ne doivent pas être les oubliés de la croissance** ». *Nuance ! Et il paraît que, selon le gouvernement Juppé, baisser les impôts resterait possible, mais seulement dans « un certain temps », ou bien que le gel des salaires des fonctionnaires serait une expression inexacte, même si l'on vient de décider que ces salaires n'augmenteraient pas.*

Mais on peut laisser ces gens-là à leurs arguties, la réalité est plus simple. A force de cadeaux de toute sorte au grand patronat, le déficit de l'État s'est creusé et atteint maintenant le niveau record de plus de 300 milliards de francs.

Il suffit de rappeler les « plans de sauvetage » de la Sidérurgie sous Barre et Mauroy, les indemnisations à prix d'or versées aux patrons des entreprises endettées et nationalisées sous la « gauche » avant d'être reprivatisées plus tard pour bien moins cher. On peut rappeler aussi les prétendus « plans pour l'emploi » de tous les gouvernements, sans même parler des centaines de cadeaux, aides, dégrèvements fiscaux ou de charges patronales en tout genre. Sous prétexte d'« aides à l'emploi », l'État n'a cessé de vider ses propres caisses.

Cela n'a pas fait reculer le chômage, mais cela a permis au grand patronat, alors que le reste de la population s'appauvrissait, de maintenir et d'accroître ses profits. Et tel était bien le but réel recherché.

Mais la conséquence est que le déficit des finances publiques représente désormais le premier poste de dépenses de l'État et que, avec les intérêts croissants que l'État verse aux financiers qui lui représentent – au prix fort – ce qu'il leur a donné, on assiste depuis des années à un emballement de la dette de l'État.

Alors, ce qui se produit est bien classique, et était bien prévisible. Comme il n'est pas question de toucher à l'argent distribué au patronat, Juppé demande des efforts, et même s'il prétend le contraire ce sera toujours aux mêmes, aux salariés, aux plus défavorisés. Il a montré la couleur d'ailleurs dès cet été en faisant passer de 18,6 % à 20,6 % le taux de la TVA, impôt indirect et le plus injuste qui soit, qui frappe proportionnellement bien plus les bas revenus que les gros.

Juppé continue donc sur sa lancée avec le gel des salaires des fonctionnaires, la hausse des prix des carburants, ou bien en parlant maintenant d'une nouvelle augmentation de la CSG. Il a aussi annoncé que l'État fera des économies en ne versant pas à l'assurance-chômage la contribution à laquelle il s'était engagé. Si celle-ci se retrouve en déficit, on découvrira certainement, comme pour le « trou » de la Sécurité sociale, qu'il ne peut être comblé que par une augmentation des cotisations des salariés...

Sous la direction de Chirac et Juppé, comme sous celle de ses prédécesseurs, l'État continue de remplir un de ses rôles fondamentaux, celui d'aider à un transfert de fonds permanent, consistant à prendre dans la poche des salariés et des couches les plus défavorisées, pour donner aux plus riches. Il se comporte en auxiliaire des capitalistes, qui aide ceux-ci à faire des profits et à les augmenter ; et lorsque cette politique aboutit à creuser un gouffre dans les finances de l'État, on demande un nouvel effort, et toujours aux mêmes, sous prétexte de ne pas décourager l'investissement, ou d'éviter que les capitaux ne se détournent du pays !

Voilà la bien banale et bien habituelle politique dont nous gratifie le tandem Chirac-Juppé. Du coup, il ne manque déjà pas, dans sa propre majorité, de gens qui flairent ses difficultés probables et prennent déjà la position de recours possibles. De Barre à Madelin, ces gens-là déclarent déjà que Juppé ne va pas assez loin dans la « réforme ». Mais ce qu'ils appellent « réforme » consiste à réduire encore plus ce que l'État dépense pour ses salariés ou pour les services publics en général, afin de disposer de plus d'argent pour aider le profit capitaliste !

Comme on voit, le tout est de s'entendre sur les mots, et de comprendre que les gouvernants quels qu'ils soient les emploient systématiquement pour dire le contraire de ce qu'ils signifient. Aux travailleurs d'être plus simples, et de montrer ce que signifient vraiment pour eux les mots : « **se mettre en colère** ».

D'OÙ VIENT LE DÉFICIT DE L'ÉTAT ? LES « AVEUX » DU FIGARO

Le Figaro, que personne ne songerait à prendre pour un journal anti-patronal, a publié, le 20 septembre, des données qui se passent de tout commentaire sur « *l'irrésistible montée des déficits budgétaires* ».

« *La réduction du taux sur l'impôt sur les sociétés et les modifications intervenues sur le taux de la TVA* » *(notamment la suppression du taux majoré de 33 % sur les produits « de luxe »)*, écrit ce quotidien, *ont fait perdre à l'État une centaine de milliards de francs de recettes fiscales chaque année.*

Le rendement de l'impôt sur le revenu, grevé par des déductions de plus en plus nombreuses, ne s'est pas amélioré.

La création de l'impôt sur la fortune n'a pas suffi, loin de là, à compenser ces manques à gagner : il rapporte environ 8 milliards par an. Les gouvernements ont donc eu recours depuis 10 ans aux « recettes de poche » pour boucler leurs budgets (augmentations de la taxe sur les produits pétroliers, le tabac) même si la TVA reste, de loin, la première ressource du budget.

La décennie qui vient de s'écouler a aussi été caractérisée par d'importants programmes de privatisations (...). Le gouvernement Balladur a récolté une centaine de milliards en cession d'actifs. La grande majorité a financé les dépenses courantes de l'État. Mais le filon tarit...»

En revanche, comme le robinet aux subventions et exonérations patronales en tout genre, lui, ne tarit pas (Juppé a reconnu que le Contrat-Initiative Emploi représente 40 milliards d'exonérations données aux employeurs cette année et coûtera 70 milliards en 1996), comme l'État a vendu presque toute son « argenterie de famille » (les entreprises nationalisées), eh bien, il va présenter la note aux travailleurs. Et de Juppé à Balladur en passant par Jospin, tous les hommes politiques disent la même chose quand ils parlent de « réduire les déficits de l'État »...

CEUX QUI SERONT FRAPPÉS... ET LES AUTRES

Le gouvernement fait des pieds et des mains pour présenter son Budget comme ne frappant pas seulement les plus démunis. Et ce que les commentateurs journalistiques en disent, ajouté aux protestations de certaines catégories de son propre électorat, le laisserait presque croire. Après tout, si la gauche gouvernementale s'est fait une spécialité de s'en prendre aux couches populaires, la droite, elle, n'a pas d'états d'âme – surtout à trois ans des législatives – à décevoir une partie de son électorat.

Que des commerçants, des cadres, des petits patrons aient vu en Chirac leur champion ne faisait pas pour autant de ce dernier leur défenseur : l'actuel président et son gouvernement, comme leurs prédécesseurs, défendent d'abord les intérêts du grand patronat. Et les besoins de ce dernier sont tels que la diminution d'impôt qu'espéraient les « classes moyennes » peut attendre. Celles-ci pourraient même voir disparaître certains avantages fiscaux auxquels elles étaient habituées, tels ceux liés à la souscription de contrats d'assurance-vie.

Mais, même quand Juppé fait semblant de « *répartir les efforts* », l'arbre de mesures-poudre aux yeux ne cache pas la forêt de l'injustice fiscale et sociale.

L'augmentation de l'ISF (l'impôt sur la fortune) ? Elle n'entrera en vigueur qu'en... 1997, et encore, selon le journal *Le Monde*, il s'agit d'une « *mesure de portée purement symbolique ne devant toucher que 400 contribuables* ». En revanche, l'augmentation des carburants frappera des dizaines de millions de personnes, directement ou non, et bien sûr aussi les plus démunies. Même chose pour la hausse du tabac. Ou celle de la CSG à laquelle continuent d'échapper – entre autres taxations – la plupart des revenus du capital.

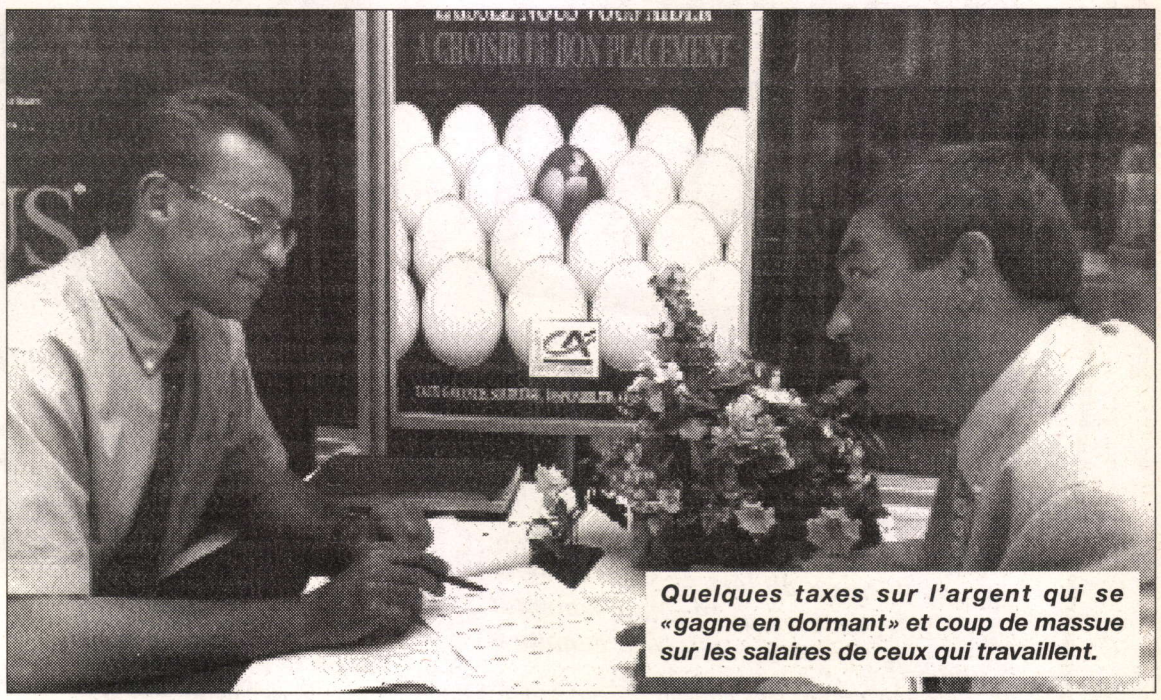

Gamma

Quelques taxes sur l'argent qui se «gagne en dormant» et coup de massue sur les salaires de ceux qui travaillent.

Le prétendu souci de «justice fiscale» de Juppé s'arrête là où commence la vraie richesse. Outre que l'augmentation annoncée des impôts sur certaines formes de placements (obligations, SICAV) ne prendra effet que dans deux ans, cette hausse laisse intouchés les revenus des actions. Or, les actions restent le pilier des grandes fortunes et de la puissance des grands groupes capitalistes. Ces groupes donnent parfois à certains de leurs hauts cadres des «stock-options» – des actions à prix réduits – que Juppé veut taxer à 30% contre 19,4% actuellement. Cette mesure ne concerne pas grand monde et n'interviendra pas avant 1997. Mais elle a surtout pour avantage de ne toucher que le personnel de direction des grands groupes, mais pas les revenus des groupes en question. Quant à la loi Pons exonérant d'impôts les « investissements » dans les DOM-TOM, les yachts et avions d'affaires notamment qui y sont immatriculés, les protestations des milieux d'affaires ont suffi pour qu'on ne parle plus de l'abroger.

Loi Pons

UN TRUC EN OR POUR NE PAS PAYER D'IMPÔTS... QUAND ON EST RICHE

La loi Pons, adoptée en 1986 et transformant les DOM-TOM en véritables paradis fiscaux pour millionnaires, ne sera finalement pas modifiée. Ses avantages ne devraient pas être revus à la baisse. Le gouvernement avait pourtant annoncé le contraire, quelques jours auparavant. Mais ses velléités ont vite cédé devant les tollés soulevés parmi tous les bourgeois et petits-bourgeois fortunés qui profitent des dispositions de cette loi.

Il avait été envisagé de revenir sur les avantages exorbitants accordés à ceux qui mettent à l'abri leurs capitaux aux Antilles, en Guyane ou à La Réunion, à l'issue d'un rapport commandé par le gouvernement et concernant les impôts et « *les prélèvements pesant sur les ménages* ». Les auteurs, hauts fonctionnaires du Trésor et donc peu suspects de mauvais esprit, avaient souligné « *les abus* » et conclu à la nécessité d'une révision de cette loi. Au moment où l'on nous serine qu'il faut faire rentrer de l'argent dans les caisses pour combler les déficits de l'État, la moindre des choses aurait été en effet de faire payer des impôts aux riches plutôt que de leur garantir les moyens de ne pas en payer. Car, avec la loi Pons, c'est de cela qu'il s'agit.

Sous prétexte d'aider au développement économique des DOM-TOM et donc d'y attirer des capitaux, cette loi (votée sous un gouvernement de gauche et perfectionnée encore en 1993) a mis sur pied toute une panoplie d'avantages fiscaux permettant de ne pas payer d'impôts, sinon très réduits, à qui investit là-bas dans un certain nombre de secteurs allant de l'industrie, l'hôtellerie, le tourisme, le BTP et l'immobilier, les transports à l'artisanat, la pêche, l'audiovisuel, etc. En principe, l'investissement en question doit avoir un « *intérêt économique* » pour le département ou le Territoire d'outre-mer et en conséquence, un « agrément » préalable du ministre du Budget doit être obtenu pour bénéficier des avantages fiscaux. Exemple de cet « *intérêt économique* » : les bateaux de plaisance. Avec ce résultat que les côtes des Antilles françaises se sont garnies d'hôtel de luxe, et surtout d'un nombre invraisemblable de marinas remplies de bateaux de plaisance, à l'ancre 99,9% du temps pour justifier l'avantage fiscal d'un lointain propriétaire...

Ce sont ces avantages qui ne seront pas touchés, finalement. En revanche, le gouvernement se prépare à faire les poches des vieux, des RMistes, de tous les contribuables populaires...

Lucienne PLAIN

« Transformez vos impôts en capital ! »

En fait d'investissements utiles, la loi Pons a surtout suscité la mise sur pied d'un tas de montages financiers, de sociétés plus ou moins bidon, pour permettre non seulement à des industriels mais encore à des particuliers de ne pas payer l'impôt. Évidemment, plus on est imposable et plus il est intéressant d'y échapper...

Ainsi, la loi prévoit pour un particulier une réduction d'impôt étalée sur cinq ans, d'un montant global correspondant au quart de l'investissement. Mais ceux qui investissent dans l'immobilier, par exemple, sont encore plus favorisés. Quant aux entreprises, elles peuvent déduire des bénéfices réalisés la totalité de leur investissement ! Et cela contre la petite contrainte de ne pas mettre la clé sous la porte ou de revendre avant cinq ans...

C'est ainsi que de véritables fortunes se sont construites en quelques années, sans payer un centime d'impôt à l'État. Par exemple, le groupe capitaliste Fabre-Domergue, présent depuis 1920 en Martinique où il est encore le premier producteur de bananes, a investi dans l'hôtellerie et est présenté aujourd'hui comme le « *leader de la défiscalisation dans la Caraïbe* ». Ce groupe promettait il y a peu, à ceux qui disposent de la babiole de 600 000 F, d'acheter des lots dans des hôtels avec la garantie de récupérer leur mise sinon plus et les impôts en moins, une fois le délai légal de cinq ans écoulé. Les Mutuelles du Mans ainsi que le Crédit Agricole étaient parties prenantes de l'affaire.

Mais le secteur dans lequel la loi Pons fait merveille est celui du bateau de plaisance. Évidemment, il faut qu'il soit suffisamment grand pour ne pas passer simplement pour un caprice personnel d'un riche en mal de mer mais pour un navire de croisière, utile aux touristes, donc à l'économie du pays ! En conséquence, des sociétés se sont montées pour vendre des parts de bateaux à ceux qui peuvent ainsi échapper au fisc. On peut faire de même avec des hélicoptères ou des camions car, comme l'expliquent les publicités, « *la défiscalisation est un métier* » et il faut bien choisir la société à laquelle on s'adresse pour « *transformer vos impôts en capital* » !

L. P.

« Allocation autonomie »

SOLIDARITÉ MAIS PAS DE TOUT LE MONDE

Gamma

« *Vingt milliards de francs pour le 3e âge dépendant* » (*Infomatin*), « *20 milliards pour l'autonomie des vieux* » (*Libération*), « *Une solidarité créatrice d'emplois* » (*Les Echos*) : presque tous les quotidiens saluent l'annonce par Alain Juppé de la « *prestation autonomie* ».

Celle-ci concernera les personnes âgées de plus de soixante ans ayant perdu leur autonomie. D'un montant maximum de 4 300 F par mois (dans la limite d'un plafond de 13 000 F brut par mois environ, ressources diverses et allocation comprises), elle bénéficiera en 1996 à environ 400 000 personnes âgées dépendantes résidant à domicile et devrait être étendue en 1997 aux personnes dépendantes hébergées en institution (maisons de retraite, etc.).

C'est évidemment la moindre des choses que les personnes âgées dépendantes, dont le nombre ne cesse de croître, puissent bénéficier d'une allocation leur permettant de vivre un peu plus décemment.

Celle-ci reviendra, pour 1996, à environ 14 milliards de francs (les 20 milliards dont tout le monde parle, c'est l'estimation pour 1998) dont près de la moitié – 6 milliards pour 1996 – seront versés par les départements en lieu et place des sommes qu'ils dépensent actuellement au titre de « *l'allocation compensatrice pour tierce personne* ». Il existe déjà en effet, pour une partie des personnes âgées dépendantes, une « *allocation compensatrice* », attribuée selon d'autres critères d'invalidité et de ressources.

C'est-à-dire que le gouvernement n'aura à verser que 8 milliards en 1996 et, en 1997, 11 milliards (c'est une estimation évidemment). D'autre part, cette allocation sera remboursable sur l'héritage au-dessus de 250 000 F. L'État la récupérera donc en partie.

Mais toute la publicité faite autour de l'institution de cette allocation qui évidemment peut être une mesure populaire, peut permettre de faire passer en douceur, sous prétexte de « *solidarité entre les générations* », le « *financement* » annoncé de cette mesure par l'augmentation de la CSG. Il s'agirait de l'augmenter, soit de 0,3 % purement et simplement, soit en en élargissant l'assiette, par exemple en mettant à contribution ceux des retraités qui n'y étaient pas assujettis.

Pourtant, 8 milliards de francs, ce n'est pas grand-chose dans le budget de l'État… ou même comparé à la facture du sauvetage du Crédit Lyonnais, que Marc Vienot, le président de la Société Générale, vient d'évaluer à 100 milliards de francs ! Ce plan de sauvetage a été approuvé par le Conseil des ministres et doit bientôt être voté par le Parlement.

Pourtant les pertes du Crédit Lyonnais, que l'État garantit maintenant, n'ont pas été perdues pour tout le monde. Elles sont passées dans le coffre d'autres banques, dans les poches de promoteurs ou autres spéculateurs. Mais ce n'est pas à ceux-là qu'on va demander des comptes, ni une contribution.

Mais si l'argent des impôts sert à effacer les dettes faites par le Crédit Lyonnais à cause de ses soutiens aventureux aux profiteurs de l'immobilier, on comprend bien que l'État ait besoin de racketter les retraités ou d'autres salariés pour leur faire payer l'allocation dépendance – et toutes les autres dépenses sociales d'ailleurs !

Sylvie FRIEDMAN

Les sévices du camp de Carpiagne

SECRET MILITAIRE

AFP

L'armée « fera de vous des hommes » et parfois des tortionnaires et des assassins

Le tribunal d'Aix-en-Provence a condamné à 15 ans de réclusion criminelle deux soldats qui, au printemps de 1992, avaient torturé l'un de leurs compagnons de cachot dans le camp militaire de Carpiagne. Pendant près d'une semaine, les deux tortionnaires avaient fait subir les pires sévices à leur souffre-douleur, sous les yeux de deux autres conscrits, au trou comme eux, qui n'avaient rien dit, *« parce qu'ils avaient eu peur »*.

Ce silence leur a valu d'être inculpés de non-dénonciation de crime, mais acquittés. Mais ce silence-là n'est pas, en l'occurrence, le plus blâmable. Car durant toute cette affaire, l'armée a bien mérité son surnom de « grande muette ». Les officiers et les sous-officiers se sont tus, ils ont couvert l'odieux, y compris durant le procès, manifestant même leur agacement de voir la justice mettre son nez dans cette affaire.

L'enquête a en effet révélé que tout le camp, toute la hiérarchie étaient au courant mais que personne n'avait dit mot, des maréchaux des logis aux plus hauts gradés. Cette complicité s'est manifestée pendant toute l'instruction de l'affaire, y compris pendant le procès, durant lequel la hiérarchie militaire, appelée à témoigner, n'a guère aidé à l'éclairage de faits pourtant incontestables.

Ainsi le médecin-colonel, responsable médical du camp, avait déclaré, dans son rapport, que les traces de brûlures de cigarette que portait la victime étaient antérieures à sa présence au « trou ». Ce qui n'empêcha pas cet homme, plus colonel que médecin et manifestement pas bien sûr de son affaire, de prendre la précaution de s'adresser au service juridique du ministère de la Défense avant d'envoyer, avec beaucoup de réticence, le dossier médical que la justice lui avait réclamé. Un capitaine du même camp de Carpiagne déclara qu'il savait que la victime avait *« pris une tabassée »* mais qu'il pensait, sans arrière-pensée, *« qu'il l'avait méritée »*.

Quant au colonel responsable, il a déclaré au cours du procès : *« Nous avons affaire à des jeunes qui sont en dehors de la société, à des marginaux, sans cesse en rébellion contre l'institution, qui insultaient les cadres.* (…) *Nous, nous sommes organisés pour remplir des missions, nous entraîner en vue de conflits. »*

Tout est dit. Rompez !

Ces « marginaux » ne dérangeaient pas les officiers du camp de Carpiagne au point qu'ils se sentent obligés de soumettre les faits et leurs exécutants à la justice. Leur comportement ne choquait pas. Cela n'empêchait pas l'armée *« de se préparer à sa mission en vue de conflits »*, ni des officiers et sous-officiers dont la mission est de préparer les soldats à être des hommes, des vrais, pas des lavettes, à le faire.

Dans ce procès, deux tortionnaires ont été, à juste titre, condamnés. Les gradés qui laissent commettre de tels sévices s'en tirent bien avec la justice…

Affaire Dreyfus

PLUS D'UN SIÈCLE APRÈS, L'ARMÉE FRANÇAISE RECONNAÎT

C'est assez discrètement qu'un général, chef du service historique de l'armée de Terre, vient de reconnaître que l'Affaire Dreyfus avait été « *provoquée par une conspiration militaire* » et qu'elle avait abouti sur la base d'un « *document truqué* » à la condamnation d'un « *innocent* ». Cent un ans après, il était temps !

A l'époque, en 1894, le capitaine Dreyfus, Juif et Alsacien d'origine, avait été accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne, sur la foi de documents fabriqués de toutes pièces par des cadres de l'armée. Jugé par un tribunal militaire, il fut dégradé puis condamné à la déportation à vie. La révision de ce procès mobilisa l'opinion pendant plus de dix ans entre « dreyfusards », recrutés généralement dans les milieux de gauche et progressistes, et « anti-dreyfusards », rassemblant les milieux réactionnaires, nationalistes, catholiques bien pensants et antisémites. Et si Dreyfus fut finalement gracié et réintégré dans son grade en 1906, jamais l'institution militaire ne voulut pourtant remettre en cause son jugement.

Même en février 1994, on pouvait encore lire dans l'hebdomadaire du ministère de la Défense que l'innocence de Dreyfus n'était que « *la thèse généralement admise par les historiens* », laissant entendre que, pour les militaires, il restait coupable.

Bien que passablement tardif, l'aveu formulé le 7 septembre dernier méritait donc d'être relevé. Quant à l'armée française, parions qu'elle restera sans complexes. Il est vrai que, dans le genre, l'Église catholique a fait encore mieux puisqu'il n'y a que trois ans seulement, soit 360 ans après, qu'elle a admis ses erreurs dans la condamnation de Galilée !

Allemagne

Accord patronat-syndicats chez Volkswagen

UNE « ENTREPRISE QUI RESPIRE » OU UNE SOCIÉTÉ À BOUT DE SOUFFLE ?

Volkswagen s'était illustré il y a deux ans par le fameux accord sur la semaine de 4 jours. La réduction de la semaine à 28,8 heures de travail hebdomadaires, qui entraînait une perte d'au moins 10 % du salaire, devait être compensée, prétendait la direction, par le fait que 30 000 licenciements seraient ainsi évités.

Mais les suppressions d'emplois ont continué de fait chez Volkswagen, où les départs en retraite ou pré-retraite n'ont pas été remplacés. Les effectifs continuent à baisser, pour une production qui augmente. Et aujourd'hui, la direction se flatte d'un nouvel accord « historique » passé avec les dirigeants de l'IG-Metall et concernant les six usines Volkswagen d'Allemagne de l'Ouest, allant dans le sens de la surexploitation de ceux qui ont du travail et du grossissement du nombre des chômeurs. Accord que des bureaucraties syndicales on ne peut plus pourries ont signé allégrement, malgré les débrayages et manifestations de protestation assez largement suivies auxquelles elles avaient appelé à la fin août et au début septembre.

Cette fois, les dirigeants du trust ont trouvé un nouveau slogan pour symboliser leur politique : l'« *entreprise qui respire* ». Entendez par là que les 28,8 heures de travail hebdomadaires sont conservées mais... en moyenne sur l'année (finie donc la semaine de 4 jours !), et remplacées par des semaines adaptées au marché de l'automobile : des semaines de trois jours par exemple en automne où les voitures se vendent mal, mais de six jours au printemps où les voitures se vendent bien. Idem pour les samedis travaillés. Ils seront imposés au gré du marché et jusqu'à concurrence de douze samedis dans l'année, sans même l'autorisation préalable, même formelle, du comité d'entreprise. Et pour que cette « flexibilité » soit tout bénéfice pour Volkswagen, les heures supplémentaires comme les samedis travaillés ne seront plus indemnisés à 50 % comme ils l'étaient jusque-là, mais seulement à 30 %, soit 20 % de moins. Volkswagen ne se distinguera plus par de prétendus privilèges pour les salariés.

Dans le même sens, l'augmentation salariale qui vient d'être accordée, de 4 % à partir du 1er janvier 1996 et pour 19 mois, tandis qu'une prime de 1000 marks sera donnée pour la période d'août 1995 à décembre 1995, est de fait inférieure à ce qui a été concédé en mai 1995 dans la métallurgie, pour les deux ans à venir, c'est-à-dire 3,4 % à partir de mai 1995, puis à nouveau 3,6 % en novembre 1995.

Mais ce n'est pas tout. Ce dont la direction se félicite le plus, ce sont les gains de 5 % de productivité qu'elle escompte de la réduction des pauses dans les secteurs de production. Les pauses ne seront plus de 5 minutes par heure, mais de 2 minutes et demie par heure, en attendant d'être totalement supprimées. Les petites pauses font les grands profits. L'entreprise respire... mais les travailleurs ne pourront bientôt plus aller pisser !

Pour acheter la complicité des négociateurs syndicaux, la direction a seulement concédé une augmentation ponctuelle de la prime de vacances (passée de 836 DM, soit environ 3 000 francs, à 1 600 DM soit environ 5 600 francs).

Volkwagen devient un vrai modèle pour le patronat allemand, pour toutes les entreprises grandes ou moyennes qui s'alignent sur ce qui s'y fait. A commencer par le concurrent Opel, en passe de signer un accord de la même eau avec la bureaucratie syndicale. Aussitôt l'accord signé, le 12 septembre dernier, l'action Volkswagen à la Bourse de Francfort a grimpé.

Le bilan est positif pour Volkswagen. Le trust compte passer d'une production de 1,4 million de véhicules en 1993 à 1,8 million en 1998. Dans le même temps, il compte réduire ses effectifs en Allemagne de 104 000 en 1993 à 88 000 en 1998. Les effectifs employés en 1993 au total dans le monde s'élevaient à 245 000.

On voit le bilan pour la société : davantage de travailleurs condamnés au chômage, tandis que ceux qui travaillent voient leur niveau de vie baisser, non pas par la diminution de leur salaire horaire nominal, mais par la réduction des horaires, la réduction des compensations pour heures supplémentaires et samedis travaillés, la réduction des pauses et du montant de certaines primes...

Les responsables de la catastrophe sociale qu'est le chômage sont bien ces actionnaires dits civilisés des plus gros trusts des pays industriels.

Michelle VERDIER

A Hanovre le 29 août dernier, « Entreprise qui respire, mais travailleurs pantelants », dit la pancarte

Grande-Bretagne

Au congrès des syndicats

DU SALAIRE MINIMUM À L'HYPOCRISIE MAXIMUM DES BUREAUCRATES

Cette année, tranchant sur son habituelle léthargie, la conférence annuelle du TUC, le congrès des syndicats britanniques, s'est déroulée dans la seconde semaine de septembre sur fond d'une vaste polémique sur la question du salaire minimum.

Contrairement à la plupart des pays européens il n'existe aujourd'hui en Grande-Bretagne aucune législation sur les salaires. Tout au plus a-t-on connu dans le passé, et seulement dans certains secteurs d'activité, des organismes patronnés par l'État qui fixaient un plancher aux salaires pratiqués. De toute façon ces organismes ont définitivement disparu il y a quelques années.

Au cours de la crise, en France, on a vu l'État multiplier les dérogations à la loi sur le SMIC pour aider les patrons à réduire les salaires. En Grande-Bretagne, l'aide de l'État n'a pas été nécessaire. Il a suffi au patronat d'attendre que le chômage et la démoralisation qu'il engendrait fassent leur effet. Cela semble avoir pris plus de temps, le temps que les travailleurs se résignent « librement » à la dégradation de leur niveau de vie, mais les effets sont aujourd'hui spectaculaires.

On peut en juger par des statistiques publiées en août (sachant que la population, le chômage et le coût de la vie sont comparables à ceux de la France) : 300 000 salariés sont à moins de £1.50 de l'heure (12 F), un million à moins de £2.50 (20 F), 3,4 millions à moins de £3.50 (28 F) et cinq millions à moins de £4 (32 F). (En France, le SMIC horaire est de 36 F 98). Autant dire que, même compte tenu du système de protection sociale plus élaboré et du nombre considérable des heures supplémentaires, la vie des couches laborieuses les plus modestes y est probablement plus dure qu'ici.

C'est cet état de fait qui, depuis plusieurs années déjà, a mis la question du salaire mini-

Espagne

DES PLANS DE LICENCIEMENTS QUI NE PASSENT PAS

En Espagne, pendant que les politiciens – ceux qui exercent le pouvoir comme ceux qui rêvent de les y remplacer – multiplient les manœuvres dans la perspective des futures élections, les travailleurs des chantiers navals de différentes villes d'Andalousie et aussi d'autres régions se sont fait entendre.

C'est à Cadix que la colère a explosé quand le secrétaire général de la Division de la Construction Navale a annoncé, le jeudi 14 septembre, que 5 000 lettres de licenciement allaient être envoyées et que les chantiers de Séville et Cadix allaient fermer.

Il ne s'agissait pas d'une réelle surprise. Un plan de restructuration avait été annoncé à la mi-juillet, qui prévoyait une réduction de 60 % des effectifs dans ce secteur d'activité où, en onze ans, le nombre de salariés est passé de 32 000 à quelque 10 000. D'autres restructurations étaient aussi annoncées dans d'autres branches dépendant de l'État.

Tout au long de l'été le déroulement de longues négociations entre les directions des chantiers navals, des représentants du gouvernement et des représentants des syndicats avaient abouti à un vague engagement des autorités de réviser à la baisse le nombre de suppressions d'emplois. Et le fait que, sur ce point, parole n'ait même pas été tenue a fait l'effet d'une provocation.

Jeudi 14 septembre, à Cadix, les locaux du PSOE, le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol au pouvoir depuis 13 ans, ont été attaqués. Des manifestations se sont répandues dans la ville, marquées par d'impressionnants affrontements avec les forces de l'ordre, dans lesquels la jeunesse était au premier rang. Et le mouvement a pris une ampleur comparable à Séville, dans d'autres villes d'Andalousie, ainsi que dans diverses régions.

Des représentants de l'Institut National de l'Industrie, qui ont un rôle dirigeant non seulement dans les chantiers navals mais dans l'ensemble de l'industrie liée à l'État, ont essayé de calmer le jeu en se déclarant prêts à rouvrir des négociations. Mais ils ont en même temps précisé que tous les points de l'accord étaient négociables sauf… la mise en route des licenciements prévus. C'est dire que cette réponse n'était certainement pas de nature à calmer le mécontentement.

Les dirigeants politiques et syndicaux qui appuyaient le mouvement ont choisi de canaliser l'indignation : ils ont programmé pour les 19, 21, 26 et 28 septembre une série de journées de grève dont l'échelonnement, décidé en fonction du calendrier de discussions, montre bien qu'ils souhaitent que la protestation reste modérée.

Rien ne dit que les travailleurs s'en tiendront à ce type de riposte. En tout cas, il est certain que, pour que les autorités gouvernementales revoient leurs projets, ne serait-ce qu'un peu, il faudra que les travailleurs se fassent entendre aussi fort qu'à Séville et Cadix. Et même bien plus fort, c'est-à-dire à plus nombreux, en entraînant les travailleurs des chantiers navals de toutes les régions et aussi ceux d'autres secteurs d'activité.

Ni simple coup de colère ni baroud d'honneur, c'est une lutte décidée à faire reculer ceux qui n'en finissent pas de condamner au chômage des centaines et des centaines de milliers de travailleurs, qu'il faut mettre à l'ordre du jour.

H.M.

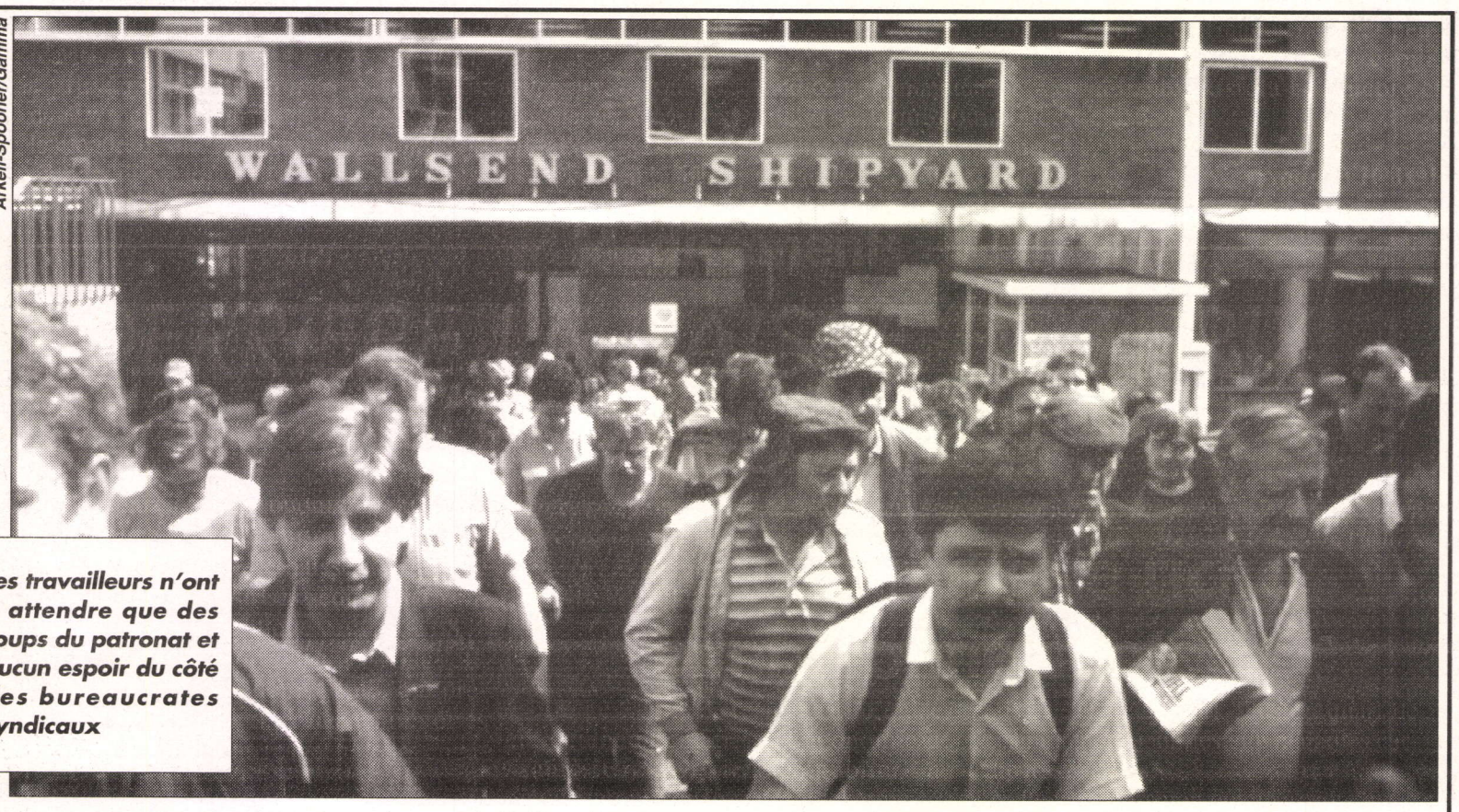

Arkell-Spooner/Gamma

Les travailleurs n'ont à attendre que des coups du patronat et aucun espoir du côté des bureaucrates syndicaux

mum sur le devant de la scène. Depuis 1987, le principe du salaire minimum figure dans le programme du Parti Travailliste. Au sein du TUC, en revanche, il a rencontré plus de résistance, en particulier du fait de l'opposition des syndicats de métier qui étaient hostiles à l'intervention de l'État dans les relations patron-syndicat, au nom de la liberté de négocier, et défendaient avant tout le principe d'une large ouverture de l'éventail des salaires en faveur de leurs corporations.

Si cette résistance s'est réduite cette année ce n'est certes pas parce que les bureaucrates syndicaux ont soudain vu la lumière. C'est plutôt parce que, face à la diminution des effectifs syndiqués, tous les grands syndicats se sont lancés dans une compétition effrénée pour recruter parmi les non-syndiqués, c'est-à-dire en grande partie des travailleurs non qualifiés, souvent à temps partiel, aux yeux desquels la revendication d'un salaire minimum national est vitale. D'où la détermination de ces messieurs à s'en faire les champions, au moins pour la galerie.

Seulement voilà, les appareils syndicaux ont aussi à tenir compte des impératifs politiciens du Parti Travailliste. Or celui-ci est déterminé à montrer à la bourgeoisie qu'il n'est pas question pour lui de susciter trop d'espoirs parmi les travailleurs ni de se laisser dicter sa politique sociale par un quelconque congrès syndical. Et si l'adoption d'un salaire minimum figure toujours à leur programme, les dirigeants travaillistes se sont engagés à n'en fixer le montant et les modalités qu'une fois arrivés au pouvoir et surtout en accord avec le patronat. En attendant, les rumeurs de projets qui circulent font état d'une période de mise en place progressive de cinq ans et d'un montant de 20 à 24 F de l'heure. Pas de quoi, en effet, susciter des rêves d'opulence chez les bas salaires !

Voilà donc ce qui a alimenté les polémiques dans l'appareil syndical pendant les semaines précédant la conférence du TUC. Mais après avoir ainsi paradé en exigeant à grand bruit que le TUC et le Parti Travailliste s'engagent ensemble à introduire, dès le lendemain de la victoire électorale, un salaire minimum à 32 F, les ténors de la bureaucratie sont rentrés bien sagement dans le rang. Vingt-quatre heures après le début du congrès du TUC, toutes les motions dans ce sens avaient été retirées et ces messieurs, dont certains avaient poussé l'ardeur jusqu'à menacer la direction travailliste de rupture, se sont succédé à la tribune pour abonder dans son sens.

Ce faisant, les bureaucrates syndicaux auront fait d'ailleurs d'une pierre deux coups, donnant d'abord l'illusion qu'il existe dans le camp travailliste une aile gauche « radicale » se situant sur le terrain des revendications ouvrières, pour finalement s'aligner sans réserve sur la politique pro-patronale de la direction du parti.

François ROULEAU

Bosnie

ENTRE LA GUERRE OUVERTE ET LA PAIX ARMÉE

Avec l'offensive des armées croate et musulmane en direction du fief serbe de Banja Luka, la guerre continue et même s'intensifie en Bosnie, où les bombardements de l'OTAN se sont en outre ajoutés aux combats entre les bandes nationalistes. Tout cela augmente le flot des milliers de réfugiés de toutes nationalités qui se croisent sur les routes.

Les habitants de Sarajevo, même si les dirigeants serbes ont accepté d'éloigner leur artillerie lourde, demeurent des otages car la ville n'est pas réellement « désenclavée » pour eux et, de toute façon, l'armée serbe-bosniaque conserve le droit de les maintenir sous la menace d'un important arsenal de guerre. Malgré cela, l'accord du 8 septembre sur la Bosnie semble bien représenter davantage que le énième accord, aussi vite renié que conclu. Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'actuelle reprise militaire de quelque 4000 km² de territoires par les forces croato-musulmanes a tout l'air de s'inscrire elle-même dans le cadre de cette évolution nouvelle de la situation en Bosnie.

UN PLAN DE PARTAGE DESSINÉ AU CANON

Pour la première fois, la Serbie a reconnu officiellement l'existence d'un État de Bosnie-Herzégovine. Et pour la première fois les dirigeants de Sarajevo ont reconnu l'existence d'une République serbe sur le territoire de cet État. Voilà à quoi revient l'accord signé à Genève : l'État bosniaque maintenu sera composé de deux entités autonomes juxtaposées, l'une attribuée à la Fédération croato-musulmane (51 % du territoire) et l'autre à la République serbe (49 %).

Pour l'essentiel, le plan de paix que cet accord annonce a de quoi satisfaire les chefs serbo-bosniaques eux-mêmes. Ils garderaient leur fief, reconnu par la diplomatie internationale et garanti par les États-Unis eux-mêmes, moyennant quelques inévitables concessions.

Ce sont ces concessions que les armées croato-musulmanes dessinent actuellement au canon. Les bandes de Karadzic-Mladic ne contrôlent plus que 50 % du territoire de la Bosnie, au lieu des 70 % qu'elles avaient conquis par la force des armes. Mais ce recul spectaculaire ne tient peut-être pas uniquement à la nouvelle efficacité militaire des Croato-Musulmans (à laquelle l'aide américaine n'est pas étrangère, d'ailleurs, d'après divers reportages publiés depuis environ un an). On peut remarquer que les Serbes n'offrent pratiquement pas de résistance sur ce plan. Ce retrait peut, en fait, leur éviter d'avoir à abandonner plus tard, « à froid », des régions qu'ils devraient de toute façon évacuer en vertu de l'accord de Genève. En tout cas, le général Mladic aura eu des calculs rénaux à faire opérer de façon suffisamment opportune pour le démarquer à temps de ces revers militaires…

Cela dit, on ne peut pas exclure que les chefs de guerre croato-musulmans en viennent, dans l'élan du succès, à chercher à aller au-delà de ce que l'accord leur a imparti… De nouveaux rebondissements de la guerre demeurent donc possibles.

LA SUPRÉMATIE DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

Ce plan de partage contenu dans l'accord de Genève n'est guère différent, en fait, des plans proposés en vain précédemment par les Occidentaux. Mais, cette fois, les États-Unis se sont brusquement engagés. Clinton a évidemment pour cela ses raisons de politique intérieure, à un an de l'élection présidentielle. Au cours de cet été, à la fois sur les plans diplomatique et militaire, et avec la puissance de leurs moyens, on a vu les États-Unis faire ce qu'il fallait pour imposer que ce plan serve de base à des négociations réelles, en vue de régler la question de la nouvelle configuration de la Yougoslavie disloquée.

Les puissances impérialistes européennes, quant à elles, ont amplement démontré qu'elles ont des intérêts par trop divergents pour être capables d'imposer une solution acceptée par toutes, et elles n'ont abouti qu'à s'embourber dans la situation.

Cette nouvelle volonté des milieux dirigeants américains vient de recevoir une autre illustration avec la pression qu'ils ont exercée sur la Grèce pour qu'elle accepte de signer un accord mettant fin à son boycott contre l'ex-république yougoslave de Macédoine.

L'accord et éventuellement l'ouverture de négociations ne mettront sans doute pas de sitôt fin à la guerre pour autant. Les « *derniers quarts d'heure* » des sales guerres peuvent durer longtemps.

Mais même si le processus en cours actuellement aboutit à une paix, ce sera une paix précaire qui, d'abord, consacrera le fait que c'est l'impérialisme en général et l'impérialisme américain en particulier qui sont maîtres de la destinée des peuples des Balkans. Et ce sera une paix menacée en permanence, entre des micro-États hostiles entre eux (et, dans le cas de la Bosnie, cette hostilité opposera à l'intérieur de ses frontières les morceaux d'État juxtaposés), aux mains de crapules nationalistes.

La région demeurera en état de guerre latent, une poudrière et un terrain de manœuvres pour les rivalités entre les puissances impérialistes.

Christiane LE GUERN

AFP

Un char de l'armée serbe de Bosnie évacue la zone d'exclusion autour Sarajevo. Des soldats font le signe des trois doigts des ultra-nationalist

«Dommages collat

Les militaires ont des tenues de camouflage y compris dans le vocabulaire : les bombardements sont, pour eux, des « *frappes aériennes* » (cela aseptise-t-il les cadavres ?), on le sait depuis la guerre contre l'Irak. Et lorsqu'en Bosnie des obus de l'OTAN tuent des civils, ce sont des « *dommages collatéraux* »…

Ce qui n'empêche pas les raids aériens américano-européens d'ajouter leur lot de victimes au sein de la population de Sarajevo et d'autres villes de Bosnie, même si les communiqués d'état-major sont extrêmement discrets sur le sujet. Quand ils visent des casernes ou des usines de munitions dans Sarajevo, celles-ci sont imbriquées parmi des immeubles ou des maisons d'habitation des quartiers serbes. Même chose quand ils visent Pale, la capitale du fief des Serbes bosniaques. Un hôpital y aurait d'ailleurs été atteint. Et même la fameuse précision « *chirurgicale* » des missiles laisse pour le moins à désirer, on le sait là aussi depuis la guerre du Golfe.

En revanche, ces raids n'ont eu qu'une efficacité très limitée

Pas de temps à p pour la course aux

L'encre de l'accord était à peine sèche à Genève, le 8 septembre, que les ministres des Affaires étrangères des pays européens réunis le jour suivant à Santander, en Espagne, discutaient d'un nouveau « Plan Marshall » à appliquer lorsque la paix sera revenue dans l'ex-Yougoslavie. Son montant s'élèverait, de source américaine, à quatre milliards de dollars.

Une discussion pour s'empoigner aussitôt, car le vrai problème est : qui va gérer cette manne, donc quels capitalistes en seront les bénéficiaires ? Les uns, Français en premier lieu, affirment qu'il revient à l'Europe (suivez mon regard…) de s'en occuper. Ce qui donne, en toute hypocrisie : « *L'Union européenne doit prendre la tête des efforts nécessaires pour panser les plaies* », etc. Aussitôt, les autres, Britanniques, d'affirmer que le rôle reviendrait plutôt au FMI et à la Banque mondiale…

Concurrents comme jamais, pour savoir quels financiers et quels Bouygues nationaux tireront profit de la reconstruction

Destruction, reconstructio

Bouygues et Spie Batignolles sont sur le point de décrocher deux contrats de construction d'autoroutes en Croatie, pour un montant de 6 milliards de francs. La Croatie espère dans ce cadre obtenir 500 millions de crédits de l'État français pour amorcer le financement des travaux.

Les soldats français de la Forpronu qui ont laissé leur

éraux»

pour détruire le potentiel militaire serbo-bosniaque. Car l'opération dite «*Force délibérée*» n'a en fait pas pour but de détruire un appareil militaire qui sera indispensable à ces forces, quand elles auront été promues gardiennes de l'ordre impérialiste dans la région.

Quant aux victimes, aux angoisses et aux souffrances supplémentaires pour la population, quelle qu'elle soit, elles passent pour pertes et profits… «collatéraux» : on a du langage et de la tenue dans les états-majors des grandes puissances !

erdre profits

d'un pays où la guerre n'est même pas terminée ! Mais ce n'est pas une surprise : que les représentants des différents États nationaux au service de ces financiers et de ces Bouygues soient préoccupés de se positionner, chacun au mieux de ses moyens, en vue des contrats et des bonnes affaires à arracher sur le dos des peuples exsangues de Bosnie, c'est dans leur nature et dans leur fonction. C'est là ce qu'ils appellent participer aux efforts diplomatiques pour la paix, panser les plaies…

n = Pognon

vie ou ont été blessés en Yougoslavie ne seront pas morts pour rien. «Au nom de Bouygues et de Spie Batignolles, la patrie reconnaissante»…

Négociations israélo-palestiniennes

HÉBRON, UN SYMBOLE DE LA POLITIQUE ISRAÉLIENNE

Les négociations israélo-palestiniennes sur l'autonomie de la Cisjordanie sont bloquées. Jeudi 21 septembre la signature de cet accord était pourtant prévue en grande pompe à la Maison Blanche. L'administration américaine devra mettre au frais les petits fours et autres boissons, entre autres parce que pour l'instant le statut de la ville d'Hébron n'est pas réglé.

Dans cette ville vivent 120 000 Palestiniens et 400 colons juifs retranchés dans un petit quartier du centre. Les blocs de béton et les barrages de l'armée tentent de maintenir une cloison étanche entre les deux communautés. Mais, comme le reconnaît un responsable de la police israélienne, «*le moindre accident de circulation peut dégénérer en jet de pierres ou en fusillade*».

C'est à Hébron qu'en février 1994 vingt-neuf musulmans avaient été abattus dans la mosquée al-Ibrahim, au caveau des Patriarches, par un ultra-nationaliste juif. C'est dire si la tension est forte entre Israéliens et Palestiniens.

Le plan actuellement proposé par le gouvernement israélien conduirait à un partage en trois de la ville. Une partie serait confiée à l'autorité palestinienne, une autre resterait sous le contrôle israélien et une troisième, notamment les routes d'accès, serait partagée entre l'OLP et l'armée israélienne. Un plan irréaliste mais qui aux yeux de Rabin a le mérite de geler la situation présente et de lui permettre de ne pas se heurter aux ultra-nationalistes israéliens, ceux d'Hébron comme d'autres.

Certes, il est évident que Rabin paie aujourd'hui la politique passée de l'État hébreu essaimant ses colonies de peuplement dans tous les territoires occupés après la guerre de 1967. Mais son peu d'empressement à régler le problème posé par les 400 colons d'Hébron tient aussi au fait que dans d'autres parties de la Cisjordanie, autour de Jérusalem en particulier, les colonies de peuplement continuent à se développer avec l'aval du gouvernement.

Rabin, si prompt à dénoncer ceux qui dans le camp palestinien s'opposent à un règlement négocié, est loin de se montrer aussi ferme vis-à-vis de ses propres ultras. En tout cas, la situation créée à Hébron montre, comme le souligne le Centre d'information israélien sur les droits de l'homme dans les Territoires occupés (et qui par ailleurs réclame l'évacuation sans délai des colons juifs de la vieille ville), quel peut être «*le résulat inévitable de vingt-sept ans d'oppression et de discrimination*».

G. L.

Émirats Arabes Unis

UNE JEUNE FILLE DE 16 ANS CONDAMNÉE À MORT

Un tribunal islamique des Émirats Arabes Unis vient de condamner à mort Sarah Balabagan, une adolescente de 16 ans. Originaire des Philippines elle était employée de maison d'un patron des Émirats. L'an dernier, celui-ci l'avait violée et, en retour, elle l'avait assassiné.

Un premier jugement avait reconnu ce viol et donné sept ans de prison à la jeune fille. Mais ce procès a été annulé, sans explication, à la suite d'une intervention du chef d'État des Émirats, le cheik Zayed ben Sultan al-Nahyane, vraisemblablement sous la pression des religieux. Et c'est lors d'un second procès qu'elle a été condamnée à mort par le même tribunal qui cette fois ne reconnaît plus le viol et parle de «*meurtre prémédité*».

Les protestations de la jeune fille, «*C'est injuste, je n'ai fait que me défendre*», n'ont pas ému le tribunal religieux. On parle d'une intervention de l'État philippin dans la coulisse pour obtenir la grâce de la jeune fille, mais rien ne garantit qu'il obtiendra gain de cause. Les Émirats ont exécuté, il y a quelque temps, une autre employée de maison, originaire du Sri Lanka, elle aussi accusée de meurtre.

Des dizaines de milliers de jeunes filles viennent des Philippines et des pays voisins pour travailler dans les pays du Golfe, notamment comme employées de maison. Leur infliger des mauvais traitements, les battre, en abuser sexuellement est aussi commun que de ne pas leur verser leur salaire. Lors de la guerre du Golfe, la propagande internationale contre Saddam Hussein n'avait pas manqué d'affirmer que les troupes irakiennes avaient profité des bonnes philippines en pénétrant au Koweit ; histoire de dénoncer et de trouver des justifications à l'intervention occidentale en faveur des féodaux du pétrole. Mais les 200 000 jeunes filles originaires des Philippines, du Sri Lanka ou des Indes, et qui servent de domestiques, ne sont pas mieux traitées par les nouveaux riches du Golfe que des «filles à soldats».

AFP

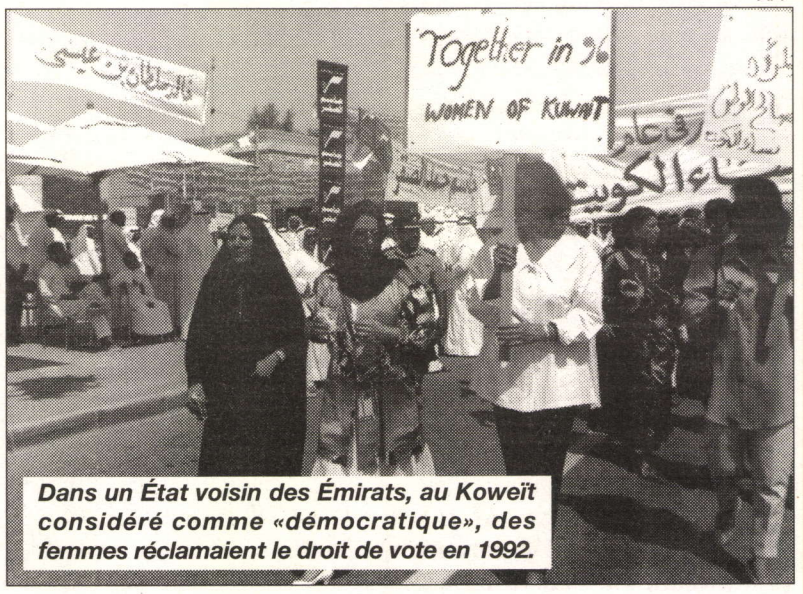

Dans un État voisin des Émirats, au Koweït considéré comme «démocratique», des femmes réclamaient le droit de vote en 1992.

Et si on les traite avec autant de mépris, c'est aussi qu'on ne fait guère plus de cas des femmes en général. Car, dans cette partie du monde où l'esclavage existe encore, les femmes ne sont pas plus considérées que des esclaves ! Alors, à une esclave des esclaves qui voulait défendre sa dignité, il ne restait guère d'autre choix que retourner contre son seigneur et maître le couteau qui lui servait à imposer ses caprices…

Jacques FONTENOY

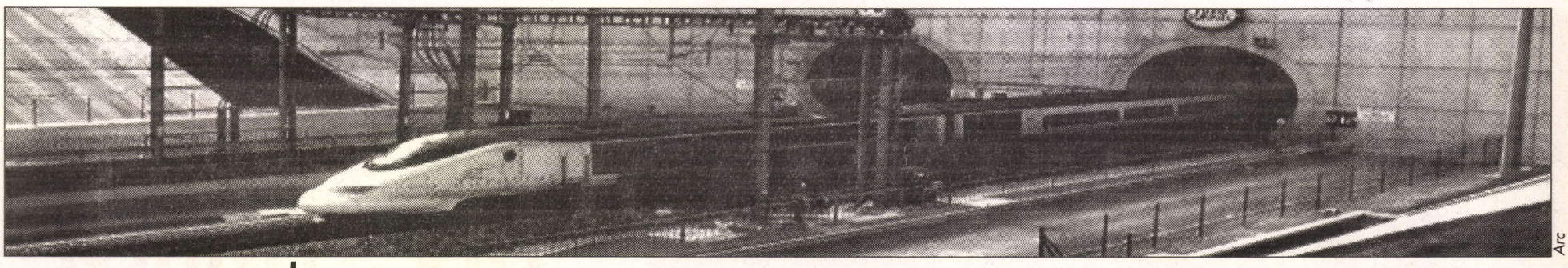

Arc

Eurotunnel

LES REQUINS SONT DANS LA MANCHE

Le 14 septembre, les deux co-présidents britannique et français de l'entreprise privée Eurotunnel annonçaient que celle-ci était en quasi-faillite, qu'elle n'avait aucun espoir de se redresser, et qu'en conséquence elle suspendait (comme elle en avait d'ailleurs le droit pour une durée de dix-huit mois) le paiement de la majeure partie de ses intérêts aux banques prêteuses.

La situation financière d'Eurotunnel apparaît en effet sans issue. L'entreprise a environ 75 milliards de dettes, ce qui l'oblige à débourser chaque année 6 milliards rien que pour les intérêts, et bien davantage si elle veut rembourser le « principal » de la dette. Or le chiffre d'affaires d'Eurotunnel n'est que de trois à quatre milliards cette année. Et même s'il augmentait à l'avenir cela ne pourrait jamais être suffisant. Eurotunnel est donc surendetté… Et pourtant cela a déjà été, et cela restera une excellente affaire, mais tout dépend pour qui.

Le coût d'Eurotunnel, largement sous-évalué au départ, a atteint, sans les frais financiers, environ 46,5 milliards de francs. La moitié a été payée par les 720 000 petits actionnaires qui ont investi 23 milliards, ce qui fait une moyenne de 32 000 francs pour chacun d'eux. L'autre moitié a été payée par les banques. Mais les petits actionnaires ont perdu les deux tiers de leur mise : l'action émise à 35 francs en 1987 vaut moins de 10 francs aujourd'hui. En outre cet argent, s'il avait été placé ailleurs, aurait sans doute rapporté quelques intérêts durant ces huit années.

En revanche les entreprises qui ont construit le tunnel, parmi lesquelles il y a l'« incontournable » Bouygues, ont été payées, bien qu'elles soient accusées d'avoir majoré les prix de leurs travaux, et qu'on sous-entende qu'elles auraient eu des gouvernements des consignes de sécurité tellement strictes (et qu'on ne demande pas aux ferries concurrents) que cela aurait grevé les travaux de plusieurs milliards supplémentaires.

Quant aux banques, qui ont avancé environ 65 milliards, elles ont touché d'énormes commissions au départ (plus de 6 milliards !) et elles ont déjà été partiellement remboursées. Elles ont touché en tout environ 21 à 24 milliards, selon les sources. On remarquera qu'elles ont reçu… ce que les petits actionnaires ont perdu ! Le tunnel est un excellent transfert de fonds sous-marins…

Jusqu'à présent tout n'a donc pas été mauvais pour tout le monde, et si les petits se sont fait tondre par les gros, ce n'est jamais que le fonctionnement normal du système capitaliste. Depuis la faillite de la société du canal de Panama il y a un siècle, on n'a pas tellement innové.

Quant à l'avenir, il ne paraît pas plus rose pour ceux qui se sont déjà fait gruger. Eurotunnel ayant suspendu le paiement des intérêts après des mois de vaines négociations avec les banques, ses dirigeants annoncent qu'ils demandent à tous de faire des efforts. Aux banques, en rééchelonnant leurs dettes. Aux États, invités à interdire les ventes en « duty free » dans les ferries, ce qui fausserait la concurrence. Aux fournisseurs, qui n'auraient pas respecté les délais. Au personnel, qui est invité à « *réaliser des gains de productivité que la situation impose* ». Et même aux petits actionnaires, à qui on pourrait demander un « *dernier effort* » (là, il fallait oser !)

Mais ce sont vraisemblablement les banques qui auront le dernier mot et le dernier gain. D'ici six mois elles auront, selon le règlement d'Eurotunnel, si les représentants de 65 % des créances parviennent à se mettre d'accord, le droit de transformer « *leurs créances en capital* ». Autrement dit elles renonceraient à une partie de leurs dettes, mais en contrepartie elles deviendraient actionnaires d'Eurotunnel, ce que certaines sont déjà partiellement d'ailleurs. Et étant donné les sommes qui sont en jeu, il est donc probable qu'Eurotunnel va devenir la propriété de ses banques créancières (ce qui ne changerait à vrai dire pas grand-chose à la situation actuelle). La concession d'exploitation d'Eurotunnel est d'une durée totale de 65 ans, jusqu'en l'an 2052. Et, on s'en rend compte maintenant, c'est une affaire qui commence à bien marcher. Comme le remarque *Le Monde*, « *une fois son bilan assaini, la société sera une véritable rente pour ses actionnaires* ». Le tout c'est donc d'en devenir actionnaire, ce que les banques vont s'employer très certainement à faire. Et le poids des petits actionnaires, s'ils conservent leurs actions jusque-là, sera alors très dilué.

En résumé : les ouvriers l'ont creusé, les petits actionnaires ont été mis à contribution pour le financer, les utilisateurs vont payer pour l'emprunter et les banques, que ce soit en tant que créancières ou en tant que propriétaires s'en sont mis et vont s'en mettre plein les coffres. Voilà l'édifiante saga d'Eurotunnel et de ses vaillants entrepreneurs sachant « *prendre des risques pour réussir* ».

Il reste un dernier danger, que les financiers n'ont peut-être pas envisagé : le capitalisme existera-t-il encore en 2052 ?

André VICTOR

Médicaments

DERRIÈRE LA BAISSE DES PRIX… LES HAUSSES !

■ Le Comité économique du médicament vient d'annoncer, à grands coups de clairon, la baisse des prix de 28 médicaments. Les réductions vont de 1 % pour un tonique veineux à 38 % pour un anti-dépresseur. Elisabeth Hubert, ministre de la Santé, qui prétend ainsi sanctionner des laboratoires qui n'auraient pas respecté leurs engagements de prix, n'a pas raté cette occasion de commenter : « *Ma préoccupation première est la maîtrise concertée de la progression des dépenses de médicaments* ».

La semaine précédente, en recevant les représentants des médecins, elle avait dénoncé les patients qui « *abusent* » des médicaments. Elle espère peut-être avoir ainsi rétabli l'équilibre. Mais alors, pourquoi d'autres spécialités viennent-elles d'être augmentées, en douce, comme ce médicament anticancéreux augmenté de… 400 % ?

Mieux vaut être riche et en bonne santé…

■ Le Centre de recherches, d'études et de documentation en économie de santé (Credes) vient de publier une enquête qui confirme que les ouvriers non qualifiés sont les plus faibles consommateurs de médicaments, mais sont aussi les plus souvent hospitalisés.

Selon ce rapport, « *à âge égal, la dépense de pharmacie suit l'échelle sociale* ». La consommation pharmaceutique est ainsi inférieure à la moyenne pour les ouvriers qualifiés, les artisans, les commerçants et même les chefs d'entreprise. Elle est, en revanche, plus forte chez les cadres supérieurs.

Les plus dépensiers sont évidemment les personnes âgées (248 F pour les 65-79 ans et 316 F au-delà). Plus du quart de ces montants sont liés aux maladies cardio-vasculaires.

Les ouvriers non qualifiés sont aussi les moins couverts par une assurance complémentaire : 17 % des moins de 40 ans et 7 % des 65-79 ans ne bénéficient que de la Sécurité sociale.

Chaque mois, 18 % des cadres supérieurs consultent un spécialiste ; le taux est deux fois plus élevé que celui des ouvriers non qualifiés (9 %). Enfin, ces derniers sont aussi la catégorie sociale la plus souvent hospitalisée : 5,2 % d'entre eux l'ont été au cours des trois derniers mois.

J.F.

Enseignement

MAÎTRES-AUXILIAIRES AU CHÔMAGE ET CLASSES SURCHARGÉES

Gamma

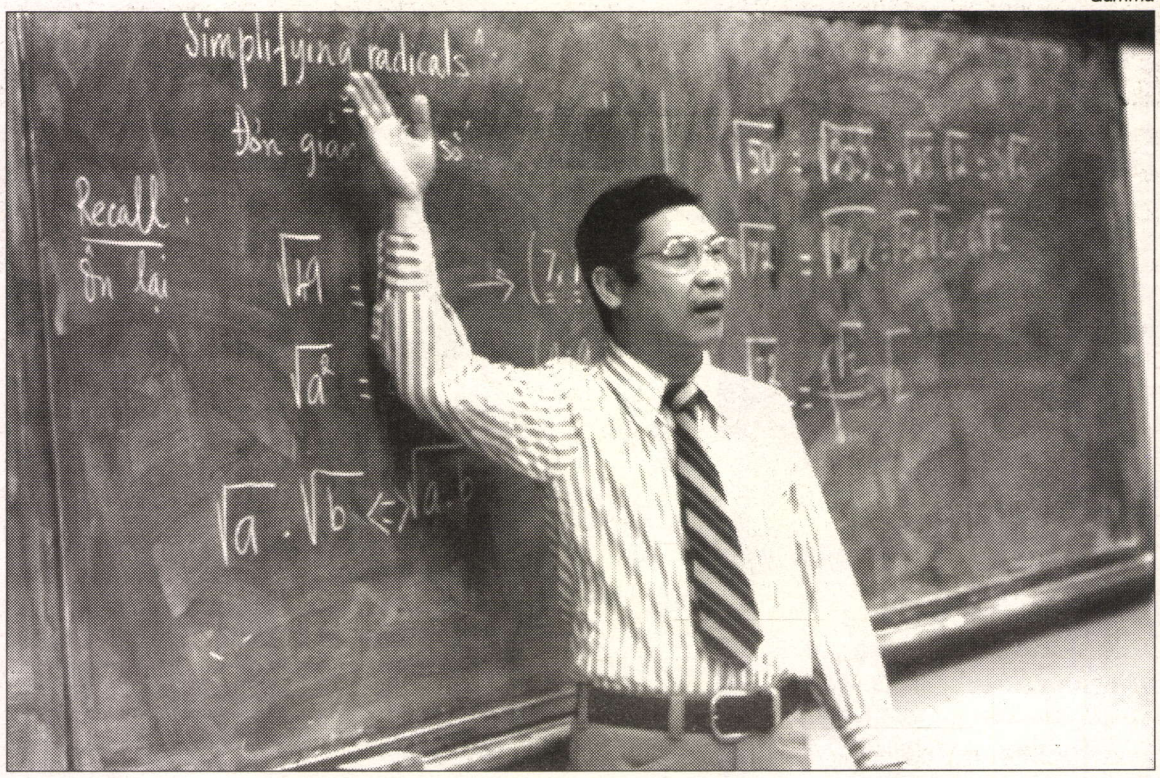

Interrogé dimanche 17 septembre par Europe 1 sur le problème des enseignants auxiliaires qui n'ont pas été renommés cette année, le ministre de l'Éducation François Bayrou a annoncé qu'il étudierait la possibilité d'intégrer les maîtres-auxiliaires «*qui ont fait la preuve de leur volonté et de leur savoir-faire*», notamment parmi ceux qui ont enseigné dans les «*zones sensibles*».

C'est pour le ministre une façon de faire mine de se préoccuper du problème, sans s'engager à grand-chose. Dans quelques quartiers jugés difficiles, et où les enseignants titulaires, lorsqu'ils ont le choix entre plusieurs postes, ne demandent pas en priorité d'être nommés, il serait donc prêt à garder, voire même à titulariser à terme un certain nombre de maîtres-auxiliaires qui ont «*fait leurs preuves*», c'est-à-dire qui y enseignent déjà depuis des années, dans les plus mauvaises conditions. Ce sont les quartiers où non seulement les jeunes ont le plus de difficultés mais aussi où les équipements scolaires sont souvent les plus mauvais. Il y faudrait en réalité non seulement boucher les trous, mais au contraire créer encore plus qu'ailleurs de nouveaux postes, mettre un plus grand nombre d'enseignants et des classes moins nombreuses, si l'on voulait se donner les moyen d'intéresser les élèves et de les aider à apprendre.

En tout cas, n'en déplaise à Bayrou, dans tous les établissements, pas seulement les plus difficiles, les enseignants non titulaires que l'Éducation nationale a été bien contente d'utiliser, pendant des années pour beaucoup d'entre eux, ont certainement bien plus fait «*leurs preuves*» que lui-même ne vient de faire les siennes en cette rentrée scolaire.

Quinze jours après la rentrée, dans plusieurs établissements scolaires bien des trous dans les effectifs n'ont pas encore été comblés, et les enseignants protestent contre le manque de personnel et contre les sureffectifs des classes, alors qu'il y a encore largement plus de dix mille maîtres-auxiliaires mis au chômage et que le ministère, restrictions budgétaires exigent, n'envisage nullement de reprendre.

A moins bien sûr d'y être forcé par les protestations des enseignants eux-mêmes et des parents d'élèves. Car plusieurs manifestations sont organisées ces jours-ci par les syndicats dans les diverses académies pour exiger la création de postes supplémentaires et la réembauche des auxiliaires licenciés.

Olivier BELIN

Dans les entreprises

GEMS Buc (Yvelines)

33 jours de grève :

LES NETTOYEURS IMPOSENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE

En ce mois de septembre, tous les salariés de la société ABILIS qui effectuent le ménage dans l'entreprise GEMS (General Electric Medical System) de Buc, dans les Yvelines, avaient décidé de se retrouver un soir pour fêter le succès de leur grève.

Il faut dire qu'il y a de quoi. Commencée fin juin, cette grève a duré 33 jours. Et si les revendications initiales (6 francs de l'heure en plus et le 13e mois) n'ont pas été obtenues dans leur intégralité, l'augmentation de 3 F de l'heure pour tous (équivalant à une augmentation générale de 6,3 à 7,55 %) et une prime de «qualité» annuelle de 2 000 F ont été perçues comme un succès, d'autant plus que l'employeur paye intégralement 24 jours de grève.

Ce conflit avait d'ailleurs été riche en péripéties. D'abord parce que, la direction GEMS étant en plein plan social, il n'était pas question pour elle de voir dans ses murs des grévistes gagner, et que la direction d'ABILIS prétendait que son contrat avec GEMS ne lui permettait pas de satisfaire les revendications.

Après s'être mis en grève à la quasi-unanimité (31 sur 33), les grévistes s'étaient installés sur un terre-plein devant l'usine. Chacun participa au piquet de grève durant ses heures habituelles de travail. Durant toute la durée du conflit, une petite équipe y resta en permanence, la nuit et tous les week-ends, dormant dans le petit campement organisé spontanément.

Dès le début, les pressions de tous ordres n'ont pas tardé à venir : visite du chef d'agence, intimidation de la famille au téléphone, maîtrise travaillant ostensiblement sous la surveillance permanente d'un huissier, tentatives de faire exécuter le travail par des intérimaires sortis du chômage pour la circonstance. Mais les grévistes surent se faire respecter et conserver leur détermination.

Alors la direction ABILIS les assigna à comparaître devant le tribunal des référés de Versailles, pour exiger l'évacuation des locaux par la force publique. Mais elle fut déboutée. Le juge estima qu'il n'y avait pas lieu de faire évacuer des locaux qui n'étaient pas occupés, les grévistes étant devant l'usine, et la société employeuse étant une sous-traitante qui n'en était donc pas propriétaire. Ce jugement fut interprété par les grévistes comme la reconnaissance de leur bon droit et un encouragement.

La direction GEMS, qui au début faisait mine d'être en dehors de ce conflit, commença à trouver le temps long et décida de changer d'attitude en invitant son propre personnel à venir chercher des sacs poubelles pour faire lui-même le ménage. Inutile de dire qu'à de rares exceptions cet appel resta lettre morte. Et c'est alors elle qui fit directement des propositions salariales à une délégation des grévistes devant le chef d'agence ABILIS muet comme une carpe. Mais les propositions, qui étaient toujours aussi maigres, furent rejetées.

Le ton monta d'un cran et la direction GEMS décida de faire pénétrer en force dans l'usine des camionnettes de nettoyeurs. Le tout dans un style proche d'un mauvais feuilleton de télé. Chaque fois les grévistes déjouèrent le plan et montrèrent qu'ils n'entendaient pas laisser faire.

La direction GEMS décida alors de suspendre son contrat avec la société de nettoyage ! Les deux non-grévistes qui effectuaient péniblement le nettoyage des toilettes se virent remerciés. Et il ne fallut pas attendre plus d'un jour pour que leur absence, sur ce site de 1 700 salariés, se fasse sentir…

Un soir, tout le monde étant parti, les grands chefs furent même mis à contribution pour passer le balai et faire les poubelles. La direction poursuivit, en demandant à la société de sous-traitance s'occupant habituellement du chauffage et de l'électricité de faire le ménage. Une fois de plus, des chômeurs furent embauchés quelques jours pour cela. Mais les grévistes l'apprenant menacèrent de les sortir de l'usine. Et l'on vit des nettoyeurs encadrés par les gardiens, au travail, à la cantine et ailleurs, comme s'il s'agissait de personnages officiels.

Mais toutes ces mesures ne résolurent rien. Finalement, du jour au lendemain, les directions cédèrent, dans la joie des grévistes et du personnel GEMS. Malgré leur arrogance et leur mépris, devant nos camarades du ménage et leur grève déterminée, les patrons ont dû plier ! Et même si ceux qui, parmi les salariés de GEMS, disaient qu'il faudrait bien faire la même chose un jour ou l'autre n'étaient pas très nombreux, cela fait toujours plaisir.

Banque de France (Clermont-Ferrand)

À la « planche à billets »

GRÈVE CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOI

Vendredi 15 septembre, un millier d'ouvriers et d'employés de la Banque de France, dont l'établissement principal est à Chamalières, ont fait grève à plus de 90 % et ont défilé de leur imprimerie au centre-ville de Clermont, en passant par la mairie et la préfecture.

Les travailleurs de ce secteur ont pourtant la réputation, dans une partie de l'opinion, de ne pas être les plus mal lotis parmi les salariés. Qu'est-ce donc qui a pu motiver un tel coup de colère dans la seconde entreprise du Puy-de-Dôme après Michelin ?

Gamma

Le plan de la direction : supprimer le tiers des effectifs

C'est mardi 12 septembre que le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, le bien nommé, annonçait aux syndicats son plan de réduction des effectifs. Théoriquement sans licenciements secs, étalés sur trois ou quatre ans, 800 emplois doivent disparaître. Les prévisions portent sur 60 au moins à Vic-le-Comte – petite ville à proximité de Clermont-Ferrand – sur 400 personnes, où se fabrique la pâte à papier pour les billets. Fermeture totale de Puteaux dans les Hauts-de-Seine : 225 emplois vont disparaître, dont une centaine seraient rapatriés à Chamalières, avec mutations, ce qui n'ira pas sans poser de sérieux problèmes. Et 500 postes en moins à Chamalières, dont 400 en imprimerie.

Pour se justifier, la direction invoque la nécessité de moderniser de toute urgence les moyens techniques de fabrication des billets, l'imprimerie connaissant des évolutions technologiques incessantes. Sentant venir cette menace, les imprimeurs, ouvriers des ateliers de fabrication, s'étaient déjà réunis début septembre et avaient envoyé une lettre-pétition à la direction de la fabrication des billets. Actuellement, à Chamalières, deux énormes rotatives, fabriquées en Allemagne, et de taille impressionnante : 35 mètres de long et six mètres de haut, ont remplacée en partie des installations plus anciennes, où l'on sortait encore les billets planche par planche.

Ces engins sont capables de produire, en principe, 25 milliards de billets par an ! De même, à Vic-le-Comte, la production de pâte à papier est assurée par une machine qui fonctionne en continu 24 h sur 24.

D'après la direction, ces innovations techniques ont coûté cher, environ un milliard de francs, et ne sont même plus suffisantes pour faire face à la concurrence anglaise, allemande ou japonaise. C'est là le prétexte pour être « compétitif ».

D'où les recettes habituelles : augmenter la production avec moins de personnel.

Et voilà comment la direction espère produire le billet à 70 centimes au lieu de 1 F actuellement. Et il faut pousser la production au maximum des capacités des machines, en passant de 600 millions de billets annuellement, de 50, 100 et 200 F à plus d'un milliard d'exemplaires ! Sinon pas de commandes d'écus !

Menace sur les travailleurs

Pour assurer cette production, un véritable chantage s'exerce sur le personnel accusé pratiquement *« d'affaiblir la crédibilité de la France en Europe »* et de saper *« la réputation des piliers institutionnels de l'économie française »*. Rien de moins. Monsieur le gouverneur Trichet parle bien pour faire comprendre que le « redressement » des affaires de la Banque doit se faire uniquement au détriment des salariés.

Pourtant ce sont eux qui ont supporté la crise. Salaire en baisse quand la fameuse prime annuelle qui équivalait à près de quatre mois de salaire a été ramenée à deux ou deux et demi. Et les horaires de travail se sont aggravés : de plus en plus flexibles comme partout, avec par exemple la mise en place d'une troisième équipe de nuit. Résultat : les machines qui tournaient de 6 h du matin à 19 h le font maintenant jusqu'à 1 heure le lendemain matin.

La colère des travailleurs

Pour la direction, c'est la faute aux rotatives qui ne tournent pas assez. Pour les syndicats, c'est l'organisation bureaucratique du travail entre les cadres qui ne va pas. Mais pour les ouvriers et employés, après le choc de l'annonce des 800 emplois supprimés, la colère l'a emporté sur la résignation. Et ce sont eux qui ont poussé les syndicats à faire une réunion d'urgence de tout le personnel, avec tous les syndicats, et à prévoir une journée de grève pour le lendemain, avec défilé en ville.

Devant cette grève si fortement suivie – seule une poignée de cadres n'y a pas participé – la direction commence déjà à nuancer ses propos. Chaque salarié a reçu une longue lettre explicative d'une vingtaine de pages pour justifier laborieusement le projet. Des réunions échelonnées sur plusieurs mois sont prévues : commission paritaire, comité d'entreprise, jusqu'en janvier et même février 1996, avant la décision finale.

La journée du 15 septembre, avec cette grève très bien suivie, et la manifestation en ville ont en tout cas fait savoir que les travailleurs de la Banque de France ne sont pas des nantis ni des privilégiés de l'emploi, mais des travailleurs comme les autres, qui cherchent à défendre leur emploi menacé par la course aux profits.

Correspondant LO

Lever (Haubourdin-Nord)

LA DIRECTION PREND

Chez Lever à Haubourdin, dans la banlieue de Lille, la direction avait annoncé 242 suppressions d'emplois en novembre 1994. Cette fois-ci, contrairement aux quatre plans « sociaux » précédents, il ne s'agissait plus seulement de départs par mesure d'âge, mais de licenciements des travailleurs plus jeunes.

Pendant ces dix mois, il y a eu quelques débrayages pour protester contre la volonté de Lever de gagner encore plus d'argent sur le dos des salariés. Car l'entreprise ramène en moyenne chaque année aux actionnaires 90 millions de francs de bénéfice, soit plus de 5 000 F par mois et par salarié.

Au départ les responsables CGT ne voulaient pas de ces débrayages : il leur semblait plus important de régler cela devant les tribunaux. Mais devant ceux-ci le CE a perdu trois procès… Une nouvelle section syndicale CFDT est allée dans le sens du patron en mettant en avant la diminution du temps de travail pour « sauver » 80 emplois. Et l'administration, la DDTE (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi), a pris la balle au bond et proposé d'accorder une soixantaine de FNE si un accord sur la réduction du temps de travail se mettait en place.

Bien sûr, cela voulait dire une baisse des salaires. Et si pour les catégories de techniciens, maîtrises et employés, cette solution paraissait une planche de salut, autant pour les ouvriers il n'était pas question de céder sur les salaires.

L'ambiance dans l'entreprise est devenue difficile. La direction ayant augmenté la mise pour inciter aux départs « volontaires », depuis juin, plusieurs dizaines de travailleurs ont accepté de partir.

A la rentrée, le 5 septembre, le patron annonçait son intention d'organiser un référendum. Si le OUI l'emportait, il y aurait une réduction de 8 % des salaires la première année et 10 % la seconde année, avec la mise en place de quatre équipes, et 80 emplois seraient « sauvés ». Les licenciements seraient « réduits au minimum », la direction se gardant bien d'avancer un chiffre. Si le NON était majoritaire, le plan initial de 242 suppressions d'emplois serait appliqué.

Mais même avec le OUI, beaucoup d'entre nous sentaient que dans deux ans ou moins, tout risquait d'être remis en cause par de nouveaux licenciements. FO et finalement la CGT ont donc appelé

Michelin (Clermont-Ferrand)

LES PROFITS ÉCLATENT SALAIRES ET EMPLOI SE DÉGONFLENT

Un certain Éric Bourdais de Charbonnière, directeur financier des usines Michelin, vient de présenter aux journalistes à Paris des résultats chiffrés, en se félicitant du « redressement du groupe », insistant sur les 1,51 milliard de francs de bénéfice net dégagés au premier semestre de cette année, soit le triple de l'an dernier.

Mais pour les travailleurs, leurs conditions de production et les salaires, c'est plutôt la pente inverse.

Un marché porteur

Les chiffres parlent, dit-on souvent : ceux présentés par la direction de chez Michelin montrent un véritable miracle pour les bénéfices. Mais un miracle, ça n'existe pas. Il y a donc des explications tout à fait logique. La crise n'est pas pour tout le monde : les ventes de PL (pneus pour poids lourds), génie civil et engins agricoles ont augmenté de 4,2 %. Les prix des « enveloppes » – dans le langage maison, c'est tellement plus élégant que de dire pneus – ont grimpé de 3,7 %.

Comme tous les industriels de l'automobile, Michelin avoue avoir bien profité de la prime Balladur pour inciter à l'achat d'une voiture, système qui s'est appliqué tant en Espagne qu'en France. Mais on en est au 7e plan de licenciements et de suppressions massives d'emplois, qui ont fait passer la Manufacture (ensemble des usines en France) de 55 000 salariés en 1980 à 35 000 aujourd'hui, et pour Clermont-Ferrand, de 30 000 à 15 500. La masse salariale ne représente plus que 37,5 % du chiffre d'affaire, contre 40,4 % au premier semestre 1994.

Des horaires de plus en plus flexibles

Les machines tournent 7 jours sur 7 avec des équipes aux horaires qui se chevauchent. Au roulement traditionnel des 3 × 8 s'ajoutent des entrées matinales et des sorties tardives, ainsi que des équipes spéciales pour le week-end, avec des horaires très longs, la récupération se faisant au gré de la production.

La réduction du temps de travail n'est manifestement pas la préoccupation dominante. Édouard Michelin, qui est en train de prendre la succession de son père François, a récemment déclaré : « *Nos usines américaines tournent plus de 350 jours par an, les usines françaises 280. Arrive un moment où cela ne passe plus.* »

Tandis que la plupart des ouvriers demandent depuis longtemps tous leurs samedis libres, les projets de la direction vont en sens inverse. Ainsi, au service DL à La Conbaude, où se fait le rechapage, un projet vient d'être présenté aux syndicats en vue d'obtenir leur accord signé : des modulations d'horaires sur des semaines dites « de forte et de faible activité », cela dépendant des « clients ». Les semaines oscilleraient alors entre 39 h et 48 h, selon un calendrier pouvant être modifié à tout moment, avec des récupérations et des congés au gré du patron. Au total, cela ferait encore moins de samedis libres. Ainsi l'équipe A, du matin, aurait 13 jours de repos au lieu de 9, mais elle devrait venir 11 samedis au lieu de 6.

Un tel projet a été rejeté à une forte majorité : plus de 200 ont voté contre, sur 300 environ.

Une prime qui passe mal

Début septembre, peu avant d'annoncer son milliard et demi de bénéfices, Michelin nous informait qu'une prime exceptionnelle de 1 200 F serait versée. Ce qui porterait, selon lui, avec les 1,2 % d'augmentation prévus en octobre, la hausse des salaires à 4 % pour cette année.

Mais ces 1 200 F ne feront réellement que 900 à 950 F nets, après les retenues imposables, soit à peine 30 F par jour. Et on a pu voir très vite les limites de ce brusque accès de générosité quand on a su que ceux qui avaient été absents cinq semaines ou plus, depuis le premier janvier 1995, pour maladie ou accident, n'auraient pas droit à la prime !

Tant de cynisme et de mesquinerie ont provoqué pas mal de remous, surtout là où il y a des travailleurs concernés. Alors la direction a fait semblant de faire un tout petit geste, assez hypocrite, en chargeant l'encadrement et la maîtrise de la décision finale d'attribuer cette prime à la tête du client.

Bien des travailleurs étaient choqués et, sans aller jusqu'à la grève pour réclamer la prime pour tous, ils ont tenu à faire un geste. Des collectes ont eu lieu et de l'ouvrier à l'employé, du technicien au petit chef d'équipe, beaucoup ont versé. Ainsi, à EMG à Ladeux, deux travailleurs ont reçu 930 F chacun, pratiquement autant que s'ils avaient eu la prime. Cela a créé une certaine ambiance, et pour remercier leurs copains de boulot, ils ont prévu un arrosage au nez et à la barbe des responsables.

Michelin peut parader en tête des classements officiels, en restant le N°1 mondial du pneu, devançant ses principaux concurrents, Bridgestone et Goodyear. Mais ses méthodes finiront par provoquer la colère des travailleurs qui l'obligeront à le faire payer sur ses profits qu'il proclame sans gêne.

Correspondant LO

AFP

DES SALARIÉS EN OTAGE

à boycotter ce référendum et demandé en référé au tribunal de grande instance d'annuler le référendum. Et comme la direction n'avait pas consulté le CE, elle a été condamnée à interrompre sa consultation, à convoquer un CE et à verser 3 000 F à la CGT et FO. C'était une toute petite victoire morale, mais cela n'a pas démonté la direction.

Le lendemain, le 14 septembre, elle envoyait 127 lettres de licenciements, pour la plupart à des travailleurs qui auront plus de 55 ans en mars 1996, et à une vingtaine que la direction considère comme trop souvent absents, ou qui sont mal vus par leurs chefs. Étaient aussi du lot les deux secrétaires de la CGT et de FO et deux autres délégués CGT. Mais là, la direction s'est rendue compte qu'elle s'était mise dans l'illégalité, et une deuxième lettre le lendemain venait annuler la précédente.

La direction entend dresser une partie des salariés contre les syndicats. La CGT et FO qui dénoncent ce chantage ont expliqué que céder devant la direction ne « sauvera » personne à terme.

Mais vendredi une manifestation d'une centaine d'agents de maîtrise et de techniciens prenait à partie les militants CGT et FO, en demandant que ces syndicats signent la proposition de la direction : étant d'accord pour baisser leur salaire, et les syndicats étant représentatifs du personnel, les syndicats devaient faire ce qu'ils demandent !

La quasi-totalité des quelque 500 ouvriers qui restent encore sont écœurés par les procédés de la direction. Et certains cadres disent ouvertement que ce sont les responsables syndicaux qui refusent le chantage de la direction qui ont raison sur le fond… mais qu'il faut quand même « *baisser son pantalon car on n'a pas le choix* ! »

On en est là, et pour l'instant tout le monde est encore un peu assommé. Mais les quelques ouvriers qui ont fait grève tout de suite ont eu la réaction qu'il fallait.

Correspondant LO

Snecma Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

« L'étincelle » a mis le feu aux poudres

Depuis le 5 septembre, les 51 salariés de la société de nettoyage Etincelle, à la SNECMA de Gennevilliers, sont en grève contre des mesures de suppressions d'effectifs que leur direction veut leur imposer.

Cela représente entre 12 et 15 emplois, c'est-à-dire 25 % du personnel.

Les nettoyeurs étaient auparavant répartis dans cinq sociétés différentes, mais au mois de juillet la direction SNECMA a décidé de restructurer le chantier de nettoyage et de regrouper les salariés au sein d'une seule entreprise, l'Etincelle. Son objectif est simple : réaliser 3,1 millions de francs d'économie.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est une lettre du patron envoyée début septembre à tous les salariés. Douze ne la reçurent pas. Dans cette lettre, étaient définis les nouveaux postes de travail. Un véritable parcours du combattant. Quant à ceux qui n'avaient rien reçu, le chef de chantier expliquait qu'ils étaient tout désignés pour… quitter le chantier.

Mardi 6 septembre la grève totale avec occupation était donc votée.

On assista alors à un numéro de duettistes des deux directions, à une répartition des rôles entre la SNECMA et la société de nettoyage.

Durant toute la semaine la direction de l'Etincelle fit tout pour casser le mouvement. Elle convoqua des huissiers pour faire pression sur les grévistes, elle mobilisa des « jaunes » pour tenter de briser la grève.

De son côté, la SNECMA ne fut pas en reste. Elle refusa d'abord l'entrée des grévistes de l'Etincelle dans l'usine. Sans succès. Elle tenta alors une lamentable opération : mobiliser quatre responsables SNECMA pour ramasser les papiers et vider les poubelles. Elle ne parvint pas pour autant à entamer le moral des grévistes. Par contre la sympathie du personnel SNECMA n'a pas cessé de grandir.

Une affaire à suivre donc !

Correspondant LO

Thomson-CSF (Sartrouville – Yvelines)

EN GRÈVE CONTRE LA RESTRUCTURATION

Lundi 18 septembre, les salariés de Thomson-CSF de Sartrouville étaient dans leur 12e jour de grève avec occupation de l'usine. Une assemblée du personnel devait se prononcer sur plusieurs propositions, en particulier la poursuite ou non de la grève.

Cette usine, dépendant de la même division que Bagneux, est pratiquement la dernière de la région parisienne (mis à part Thomson-Tubes) où résistent encore des centaines d'ouvriers de mécanique et de câblage. Les plans de licenciements à répétition ont éliminé ceux de Gennevilliers, Malakoff, Bagneux, Conflans…

La politique de la direction générale est de réduire constamment effectifs et masse salariale, et chaque centre a réagi au coup par coup, généralement derrière les initiatives syndicales. Le même scénario se renouvelle aujourd'hui. Déjà au mois de mars, l'annonce de la fermeture du centre avait entraîné des réactions des syndicats (encore suffisamment implantés) et du personnel. La direction avait alors temporisé et mis en place des commissions pour discuter de «*l'avenir industriel*» du centre. Pendant ce temps elle préparait la suite…

Celle-ci était annoncée le 4 septembre, avec l'«*essaimage*» (vente à une entreprise extérieure) de l'atelier mécanique (150 personnes), le transfert de 70 personnes vers Limours et 60 personnes d'un secteur civil vers Rouen et Bagneux. Il ne resterait que 300 personnes, sur près de 700, à Sartrouville.

Le maintien de cette position en CE le 7 septembre provoquait la réponse de la CGT et de la CFDT, et de plus de 300 personnes qui décidaient de bloquer le centre ainsi que le directeur et le chef du personnel (qui avait, un an auparavant, fait le même travail à Bagneux). En même temps, le courant était coupé.

Les syndicats déclaraient: «*Nous refusons l'essaimage car nous avons trop d'exemples de fiasco pour accepter une telle proposition. Nous demandons le maintien de l'ensemble du personnel à Sartrouville.*» Mais en même temps: «*Nous comprenons la nécessité d'un réaménagement de l'activité, mais nous demandons que cela s'effectue à Sartrouville.*»

Un chassé-croisé eut alors lieu entre la direction, qui attaquait 3 délégués et 2 salariés en justice, et le juge, qui se déplaça dans l'entreprise pour demander, après la «libération» des directeurs, la remise du courant, puis après 10 jours d'occupation, la levée des barrières qui empêchaient les camions de sortir et de rentrer. La direction tenta et fit faire certains travaux (d'informatique entre autres) à Bagneux.

Chaque jour a lieu une assemblée du personnel qui vote sur les propositions syndicales. Des piquets de grève,

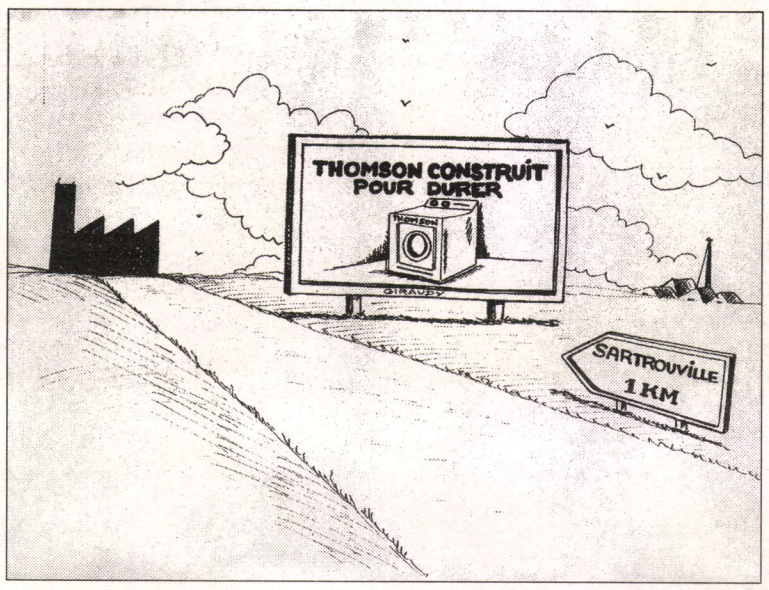

contrôlés par les syndicats, par roulements d'une cinquantaine de personnes nuit et jour, filtrent les entrées, pendant que parallèlement les gardiens comme les agents de sécurité font leur ronde (la sécurité ayant été renforcée depuis une semaine à Thomson-CSF).

Les salariés ont eu quelques visites de soutien de la part… du maire RPR de Sartrouville, qui tient à ses rentrées fiscales et à sa réélection. Le député, RPR aussi, est venu apporter son soutien, ainsi que le financement d'une banderole qui devait être déroulée sur le pont de Sartrouville. Ce qui a fait dire à certains qu'il y avait plus de soutien de la part de la droite que de la gauche (il faut dire que le patron des ressources humaines de Thomson est toujours au PS et que le PDG a ses entrées à droite comme à gauche).

Pendant la grève (et les syndicats demandent que cela continue après la grève) des groupes de «travail» discutent sur ce qui pourrait être fabriqué à Sartrouville. C'est ce qui avait été fait à Malakoff aussi et avait fait discuter des mois, pendant que la direction préparait les licenciements et les transferts.

Pendant le conflit les syndicats, de Bagneux entre autres, n'ont pas particulièrement poussé à la roue. Une collecte devait être organisée pour les salariés de Sartrouville, mais il n'était pas question de mettre à l'ordre du jour le problème d'une riposte à la restructuration en cours dans tout Thomson-CSF, avec de multiples filialisations à la clé. Les salariés de Sartrouville attendent que les syndicats le fassent éventuellement.

Ce qui est sûr, c'est que les ouvriers de Sartrouville n'acceptent pas de se laisser faire et, s'ils ne sont pas encore dehors, c'est parce qu'ils l'ont démontré plus d'une fois.

Correspondant local

Roussel-Uclaf (Romainville – Seine-Saint-Denis)

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN CASCADE DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Dans l'industrie pharmaceutique, la période est à la concentration des sociétés. Chaque semaine apporte une nouvelle fusion, des achats, des OPA.

A Roussel-Uclaf, filiale pharmaceutique du trust Hoechst, le personnel a appris avant les vacances d'été que Hoechst rachetait le groupe pharmaceutique Marion Merrell Dow pour 35 milliards de francs.

Ce nouveau trust pharmaceutique Hoechst-Marion-Roussel emploie directement 42000 salariés dans le monde. La première mesure annoncée par les dirigeants de ce nouveau groupe a été de proclamer leur volonté de devenir le n° 1 mondial du profit sur la maladie solvable, et cela en supprimant 8 000 emplois (20% des effectifs) et en ne poursuivant les recherches/développements et les productions que des médicaments les plus rentables.

Pour le moment, la direction se contente de balancer des informations sur ses intentions. Le ton des notes est militaire: guerres économiques contre les concurrents, conquêtes de parts de marché, centaines de millions à économiser… Ils ne font même pas semblant de parler de la santé et de la lutte contre la maladie!

Quant aux salariés, la direction en parle avec brutalité: les 8000 emplois qu'elle voudrait supprimer seraient parmi ceux des salariés les moins performants, pour ne garder que les meilleurs. Quant aux rémunérations de ceux qui restent, de nouvelles règles devraient être instaurées : un salaire fixe et une partie variable liée aux performances individuelles…

Le personnel de Romainville, où est situé le centre de recherche de Roussel, est profondément choqué par la violence et le cynisme des décisions prises par la direction. Surtout que le groupe Hoechst vient d'annoncer 4 milliards de francs de profits pour le premier semestre de 1995 (+88% sur 1994).

Dans toutes les autres concentrations industrielles pharmaceutiques, l'objectif est le même qu'à HMR: supprimer des emplois pour maintenir et accroître les profits. Glaxo, qui vient d'acquérir Wellcome, annonce 7500 à 10000 suppressions d'emplois (12 à 15% des effectifs): Pharmacia et Upjohn, qui viennent de fusionner, annoncent aussi 4500 suppressions de postes, etc.

A Romainville comme dans toutes les usines, le personnel de Roussel-Uclaf est très inquiet. Il s'attend à des mauvais coups. Mais la direction doit faire attention, car les gentils chercheurs pourraient se transformer en enragés de la gélule!

Correspondant LO

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

– À RENNES
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
de 14h à 24h
Centre social Carrefour 18
7 rue d'Espagne

– À ROUEN
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
à partir de 15h
Foyer Municipal « Le sillon »
à PETIT-COURONNE

– À ORLÉANS
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
à partir de 15h
Salle des fêtes de Montission
à SAINT-JEAN-LE-BLANC

– À BORDEAUX
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
de 18h à 2h
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
de 12h à 19h
Plaine de la Blancherie à CENON

– À TOURS
SAMEDI 30 SEPTEMBRE
de 15h à 24h
Salle de la Pléiade à LA RICHE

– À LIMOGES
SAMEDI 30 SEPTEMBRE
à partir de 17h 30
Salle des fêtes de LANDOUGE

– À LYON
SAMEDI 30 SEPTEMBRE
à partir de 18h
DIMANCHE 1er OCTOBRE
de 12h à 19h
Hall des fêtes de SAINT-FONS

– À TOULOUSE
SAMEDI 30 SEPTEMBRE
à partir de 18h
DIMANCHE 1er OCTOBRE
jusqu'à 19h
Parc de LA MOUNÈDE
(route de SAINT-SIMON)

– À NANCY
SAMEDI 30 SEPTEMBRE
à partir de 16h
Centre culturel Jean L'Hôte
NEUVES-MAISONS

– À GRENOBLE
SAMEDI 7 OCTOBRE
à partir de 15h
Foyer Municipal de PONT-DE-CLAIX
(arrêt des bus n°8
Mairie de Pont-de-Claix)

Lire

Réédition

TRANSIT d'Anna Seghers

«*Un transit, c'est l'autorisation de traverser un pays, s'il est bien établi qu'on ne veut pas y rester*». Cette formule administrative, qui peut sembler bien innocente, ne donne qu'une petite idée du piège dans lequel se sont retrouvés enfermés des milliers de réfugiés étrangers qui, fuyant le nazisme et l'avancée des armées allemandes au cours de l'hiver 1940-1941, se sont retrouvés à Marseille.

Ces hommes et ces femmes, persécutés du régime nazi, communistes, socialistes, Juifs, étaient à peine tolérés en France jusqu'à la déclaration de guerre. N'ayant pour la plupart pas de permis de travail, vivant difficilement, ils furent souvent internés dans des camps en tant qu'«*étrangers ennemis*» en mai 1940, lors de l'invasion allemande. Et, pour ces antifascistes, dont beaucoup étaient d'origine allemande, se profilait alors la menace d'être livrés aux autorités nazies…

En 1940, l'armée française est en pleine débâcle. Une partie de la population française est en fuite sur les routes. Un jeune ouvrier allemand a fui un camp de concentration nazi. Réfugié en France, il se retrouve en possession par hasard d'une valise contenant les quelques biens d'un intellectuel allemand qui s'est suicidé lors de l'entrée des troupes allemandes dans Paris. Dans la valise, un manuscrit inachevé l'impressionne beaucoup.

Il rejoint la zone libre et prend la route de Marseille où il va partager la vie de ces réfugiés d'Europe, antifascistes français ou allemands, Juifs, artistes ou médecins, Espagnols antifranquistes, qui tentent de fuir la dictature nazie en essayant d'embarquer sur un bateau en partance pour les Amériques ou un pays neutre.

La sélection est sévère. Il faut franchir les étapes d'un labyrinthe bureaucratique inhumain, obtenir un «transit» autorisant provisoirement à séjourner. Restera-t-il ensuite assez de temps pour décrocher un visa dans un pays d'accueil? Le visa sera-t-il toujours valable quand on aura réussi à se procurer, au prix fort, un billet de bateau? Et, pour corser le tout, il faut encore ne pas avoir été expulsé de Marseille ou raflé par la police vichyste. Sur tous plane quotidiennement la menace de se retrouver enfermé dans un camp d'internement, aux Milles ou au Vernet.

Au départ, le jeune ouvrier n'était qu'un spectateur de ce monde absurde engendré par le racisme et la guerre. Mais parce qu'il est confondu avec l'intellectuel suicidé, il va bénéficier de facilités –l'intellectuel avait des amis bien disposés à son égard – pour prendre part à son tour à cette mécanique qui broie tous ceux qui n'ont pas assez de force, de moyens, d'appuis pour y résister.

Au milieu de tant de difficultés, les réfugiés continuent de vivre, trouvent des sympathies agissantes là où ils n'en attendaient pas, font des rencontres : le héros s'éprend d'une jeune femme. Mais dans ce contexte cet amour est désespéré.

Anna Seghers, écrivain lié au parti stalinien allemand, a connu cette histoire qui fut celle de milliers d'apatrides pourchassés, et fut de ceux qui attendirent ainsi un visa. Son mari fut un temps interné aux Milles, et ce n'est qu'en 1943 qu'ils parvinrent à rejoindre le Mexique, terre promise de beaucoup de ces réfugiés; une difficile expérience personnelle dont elle a su tirer la matière d'un bon roman.

Jacques FONTENOY

Voir

La cérémonie de Claude Chabrol

Les Lelièvre (Jean-Pierre Cassel et Jacqueline Bisset) embauchent une nouvelle bonne, Sophie (Sandrine Bonnaire). Apparemment, c'est une perle. Sa cuisine est bonne et aucun grain de poussière ne lui résiste. Les enfants, Mélinda et Gilles, sont ravis. Mme Lelièvre, rassurée, peut donc se consacrer à sa galerie d'art et M. Lelièvre à la direction de son entreprise.

Il y a pourtant un petit quelque chose qui cloche. Le spectateur comprend plus vite que les Lelièvre que la bonne est analphabète. Et de simples recommandations écrites ou une liste de courses engendrent une véritable panique. Heureusement, Sophie a trouvé une amie, Jeanne, la postière (Isabelle Huppert), qui la dépannera d'abord sans se rendre compte de rien.

Jusque-là, le film est plutôt intéressant et le désespoir de Sophie devant ce qui est écrit est assez émouvant. Son choix de dissimuler ce handicap sonne juste; cela peut être la réaction caractéristique de bien des personnes placées dans cette situation.

Mais le film s'emballe. La bonne et la postière nous apparaissent soudain comme des cas pathologiques ayant mort d'homme sur la conscience. Quant aux Lelièvre, les uns après les autres, ils changent d'avis sur la bonne et finissent par décider, à l'unanimité, de la licencier. Ce qui provoque… la cérémonie: les deux jeunes femmes, en plein délire, s'emparent de fusils de chasse et abattent toute la famille.

Chabrol a donné des interviews, plutôt sympathiques, où il évoquait la lutte de classe pour expliquer son film. A voir celui-ci, on a un peu de mal à la retrouver… et on peut se contenter des interviews!

J.F.

La fête de « l'Humanité »

NOUVELLE POLITIQUE AU PCF... OU VIEILLE RECETTE

Le week-end des 16 et 17 septembre, c'était la Fête de l'Humanité et même si le chiffre de plusieurs centaines de milliers de participants annoncé par le Parti Communiste est quelque peu exagéré, c'est sans conteste le plus grand rassemblement populaire à se tenir régulièrement depuis des années et des années. Même si une partie de ceux qui y viennent sont attirés par les nombreux spectacles, ils ne viennent pas à la « Fête de l'Huma » comme ils iraient à la « Fête de la Musique ». Tous savent que c'est une fête politique, même s'ils ne font pas de politique. Le Parti Communiste peut être fier de cette foule populaire, de cette jeunesse qu'il rassemble.

Mais on ne peut s'empêcher de se demander ce qu'il fait de cette sympathie que lui porte une importante fraction des classes populaires. Oui, que fait le Parti Communiste de ces sympathies, ou plutôt qu'en a-t-il fait depuis le temps ?

Sans parler des périodes de l'après-guerre où plus de 25 %, et une fois même 28 %, du corps électoral votaient pour lui, en 1979 il obtenait encore 20,5 % des suffrages, c'est-à-dire qu'un électeur sur cinq votait pour lui.

Ensuite ce fut l'Union de la Gauche et le soutien au candidat Mitterrand et à sa politique antiouvrière tout aussi réactionnaire que celle de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Car Mitterrand n'avait pas toujours été socialiste. Tout le monde, y compris les dirigeants du PCF, le savait. Pro-pétainiste pendant l'Occupation, il fut anticommuniste pendant des années et des années après la Libération, puis partisan et artisan de la guerre d'Algérie.

AFP

Robert Hue avec Georges Marchais, sous l'œil de Roger Hanin. Pas grand-chose de neuf sous... la pluie

Ce soutien à Mitterrand, le Parti Communiste l'a payé d'une réduction continue des voix qu'il obtenait. Il est passé de 20 % à 15 % ou 16 % de l'électorat, puis à 11 %, puis à 9 %, pour tomber à 7 % ou 8 % avec une légère remontée à 9 % aux législatives de 1993, que Robert Hue n'a même pas atteint à la présidentielle de 1995 avec 8,64 % des voix.

Les dirigeants du PC disent que c'est parce que leur parti a perdu son influence que tout va mal pour les travailleurs. Mais c'est plutôt parce que le PC a été complice d'une politique dont les travailleurs avaient largement à se plaindre qu'il a perdu son influence.

LO

Cela, le PC ne le dit pas, bien que ce soit-là la vérité.

Alors aujourd'hui ils écrivent que cette Fête de l'Humanité fut un lieu d'élaboration de la « nouvelle politique » proposée par le Parti Communiste.

Mais quelle nouvelle politique ? Si cela pouvait être vrai ! Si ces centaines de milliers de personnes qui seraient venues à la Fête de l'Huma n'y étaient pas venues pour rien, pour rien d'utile, qu'est-ce que ce serait bien !

Mais ce qu'on entend dire de la nouvelle politique du PC, c'est qu'il « *ne s'agit pas de faire une opposition systématique à Chirac ou Juppé* », qu'il faut « *rejeter le mauvais mais prendre le bon* ». Ce n'est peut-être pas ce qu'ils disent, mais en tout cas ils ne démentent pas et ne s'en défendent pas.

Alors, y aurait-il du bon dans la politique de Chirac et de Juppé, comme il y avait paraît-il du bon dans la politique de Mitterrand ? Quand Robert Hue veut prendre une référence, c'est celle de la participation du PC à des gouvernements de De Gaulle qu'il cite ! Quelle nouveauté !

Hue déclare, bien sûr, que ce que Chirac ou Juppé feront de bon, c'est ce qu'on pourra leur imposer. Mais c'est là qu'on pourra juger si la politique du PC est nouvelle. Quand des conflits sociaux éclateront, est-ce qu'il cherchera à les unir, ou à organiser des journées d'action symboliques et sans lendemain ? Est-ce qu'il fera de son mieux pour qu'on ne voie pas un jour les cheminots se mettre en grève, une semaine après les employés de la RATP, et après ceux de La Poste, plus tard ceux de France Télécom, encore après les enseignants ? En ordre dispersé pour être mieux battus...

Cela, Robert Hue le sait puisqu'il a dit sur TF1 qu'Alain Juppé divise les travailleurs pour mieux régner. Et c'est à cela qu'on pourra juger si ceux qui viennent à la Fête de l'Huma ne verront pas leurs espoirs trahis.

Éditorial des bulletins d'entreprise du 18 septembre 1995

TRANSFERT DES CENDRES D'ERNEST MANDEL AU PÈRE-LACHAISE

La Ligue Communiste Révolutionnaire organise le 30 septembre 1995 à 11 heures, au Mur des Fédérés, une cérémonie pour le transfert des cendres d'Ernest Mandel au Père-Lachaise.

Une délégation de la direction de Lutte Ouvrière sera présente pour marquer sa solidarité avec la LCR dans cette circonstance.

UNION SACRÉE CONTRE LE DROIT DES FEMMES

La Quatrième Conférence Mondiale de la Femme organisée sous l'égide de l'ONU s'est terminée à Pékin sur un texte prônant la dépénalisation de l'avortement, l'égalité des femmes vis-à-vis des droits d'héritage et le droit de la femme à une sexualité indépendante de la reproduction.

Cela n'a évidemment pas plu à un certain nombre de délégations bien-pensantes. On a vu se former un front commun, réunissant le Vatican et des pays catholiques d'Amérique du Sud avec certains pays musulmans, qui a refusé de s'associer au texte final en invoquant un prétendu « *droit à la différence culturelle* ».

Les bigots et les réactionnaires de toutes confessions se sont ainsi retrouvés pour faire l'union sacrée contre le droit des femmes.

Ce n'est pas la place qui manque

Une nouvelle enquête confirme qu'il y a plus de 300 000 logements vacants en Ile-de-France dont plus de 100 000 à Paris, sans compter les millions de mètres carrés de bureaux. Et il y a 150 000 demandes de logements prioritaires. En théorie, donc, pas de problème. Seulement les propriétaires veulent du fric et n'acceptent pas de loger les pauvres.

Que certains couchent sous les ponts, ça ne les empêche pas de dormir.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995